

# ENCADREMENT DE LA FISCALITÉ FÉMINISTE

Avec des exemples venant de l'Ouganda



# Table des Matières

<b>Liste des Abréviations</b>	4		
<b>Introduction</b>	6		
<hr/>		<hr/>	
<b>Chapitre 1: Introduction à l'Architecture Financière et Fiscale Internationale</b>	12	<b>Chapitre 3: Économie féministe – Réimaginer les Systèmes Économique et Fiscal</b>	52
<b>a) Architecture financière et fiscale internationale</b>	14	<b>a) Autonomisation économique des femmes</b>	59
<b>b) Mobilisation des ressources nationales (DRM) et processus fiscaux internationaux</b>	19	<b>b) Approche de la fiscalité et des dépenses fondée sur les droits de l'homme</b>	61
<b>c) Flux financiers illicites (FFI)</b>	26	<b>c) Fiscalité et égalité des genres</b>	69
<hr/>		<b>d) Outils d'analyse de la politique fiscale</b>	75
<b>Chapitre 2: Perspectives et Principes Féministes</b>	32	<b>e) Budgets sensibles au genre</b>	82
<b>a) Analyse du Pouvoir</b>	34	<hr/>	
<b>b) Intersectionnalité</b>	38	<b>Chapitre 4: Cadre pour la Mise en Pratique des Droits des Femmes – Des Plans aux Actions : Un Guide de Plaidoyer en faveur d'une Fiscalité Féministe</b>	86
<b>c) Droits de l'Homme (DH)</b>	40	<hr/>	
<b>d) Souveraineté nationale et droit au développement</b>	43	<b>Glossaire</b>	102
<b>e) Responsabilité: suivez l'argent</b>	46	<b>Ressources clés</b>	106
<b>f) Les femmes dans la prise de décision</b>		<b>Approche Collaborative et Remerciements</b>	112

## Liste des Abréviations

<b>AAAA</b>	Agenda d'Action d'Addis-Abeba
<b>ADI</b>	Accord de Double Imposition
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>BSG</b>	Budgets Sensibles au Genre
<b>CEA</b>	Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique
<b>CEDAW</b>	Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
<b>CIAT</b>	Centre Interaméricain des Administrations Fiscales
<b>CIT</b>	Impôt sur le Revenu des Sociétés
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
<b>CSW</b>	Commission des Nations Unies de la Condition de la Femme
<b>DRM</b>	Mobilisation des Ressources Nationales
<b>FDI</b>	Investissement Direct Étranger
<b>FEM</b>	Forum Économique Mondial
<b>FFD</b>	Forum de Financement pour le Développement
<b>FFI</b>	Flux Financiers Illicites
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>FOWODE</b>	Forum for Women in Democracy

<b>FTM</b>	Fair Tax Monitor
<b>GATJ</b>	Alliance Mondiale pour la Justice Fiscale
<b>GST</b>	Taxe sur les Produits et Services
<b>ICESCR</b>	Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels
<b>IFIs</b>	Institutions Financières Internationales
<b>IOTA</b>	Organisation Intra-Européenne des Administrations Fiscales
<b>MNCs</b>	Sociétés Multinationales
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OMC</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PCT</b>	Plateforme pour la Collaboration en Matière Fiscale
<b>PIL</b>	Contentieux d'Intérêt Public
<b>SOGI</b>	Orientation Sexuelle et Identité de Genre
<b>TJN</b>	Tax Justice Network
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>URA</b>	Autorité Fiscale de l'Ouganda

## Introduction

À l'échelle mondiale, les gouvernements ont souligné l'importance de l'égalité des sexes en tant que pierre angulaire du développement et ont mis en place des mesures pour lutter contre les inégalités entre les sexes, la discrimination indirecte et les préjugés sexistes dans les politiques fiscales. En conséquence, divers cadres institutionnels, des politiques et des lois ont été introduits pour s'attaquer au problème des inégalités entre les sexes et des droits des femmes. Cela comprend plusieurs mécanismes et cadres normatifs internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme, ainsi que des instruments tels que le Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels (ICESCR, 1976), la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDAW, 1980), la Déclaration et le Programme d'Action de Beijing (1995), les Objectifs de Développement Durable (ODD, 2015) - en particulier l'ODD 5 sur l'Égalité des Sexes et d'autres ODD avec des objectifs qui traitent des droits des femmes et de l'égalité des sexes, l'Agenda d'Action d'Addis-Abeba (AAAA, 2015), l'Accord de Paris sur le Climat (2015), la Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones (2018), la feuille de route intérimaire Ne Laisser Personne de Côté UN ODD (2019), les instruments régionaux africains, européens, interaméricains et les normes asiatiques non contraignantes.

L'Agenda 2030 intègre les cibles des ODD qui visent à atteindre les objectifs de Beijing et de la CEDAW et cet engagement à imposer les droits de l'homme pour tous. Par conséquent, la justice fiscale est nécessaire pour garantir que les gouvernements s'acquittent de leurs responsabilités en matière de droits de l'homme afin de maximiser la disponibilité ou les ressources pour l'imposition progressive des droits.

D'un point de vue fiscal, les analyses féministes de la justice économique et fiscale sont essentielles pour le plein respect des droits humains des femmes. Les cadres actuels qui régissent la fiscalité nationale et internationale ne tiennent pas compte du genre et tendent à considérer la fiscalité uniquement sous la forme d'un potentiel fonctionnel de génération de revenus plutôt que dans une perspective de redistribution. Cela est dû au fait que le discours dominant sur la fiscalité est toujours de « taxer pour la croissance » plutôt que de « taxer pour l'égalité intersectionnelle entre les sexes ». La fiscalité est de plus en plus une question féministe<sup>1</sup> parce que les femmes sont très désavantagées dans la sphère économique et sociale néolibérale et patriarcale actuelle. Alors que les pays perdent des milliards de dollars en raison des flux financiers illicites,<sup>2</sup> le fardeau global de la fiscalité régressive et de la réduction des ressources nationales pour les pays du Sud Global revient de manière disproportionnée aux femmes, qui représentent une plus grande proportion de ceux qui vivent dans la pauvreté et représentent un pourcentage plus élevé de salariés à plus faible revenu<sup>3</sup> que les hommes.

Dans l'ensemble, les systèmes fiscaux ont tendance à désavantager les femmes par rapport aux hommes, car les femmes sont plus susceptibles de gagner moins en matière de travail rémunéré. Elles sont plus susceptibles de réaliser un plus grand nombre de travaux en prestation de soins et domestiques non rémunérés. Elles sont plus lourdement taxées par les taxes à la consommation car leurs revenus sont en moyenne inférieurs à ceux des hommes. Et même quand les systèmes fiscaux soutiennent les pensions de vieillesse ou l'épargne, les prestations de vieillesse des femmes sont inférieures à celles des hommes en raison de leurs inégalités économiques tout au long de la vie.<sup>4</sup>

L'une des préoccupations fondamentales des finances publiques et de la justice fiscale est de savoir comment répartir le fardeau de la fiscalité afin qu'elle n'intensifie pas les inégalités de genre et intersectionnelles. Cela consiste à se demander ce qui constitue une répartition équitable

<sup>1</sup> FEMNET (2017). What are the Gender Dimensions of IFFs? Strengthening African Women's Engagement and Contribution [en ligne]. Disponible sur : <https://femnet.org/wp-content/uploads/2017/07/FEMNET-Full-Research-paper-on-Gender-Dimensions-of-IFFs-21.7.2017.pdf>

<sup>2</sup> Les flux financiers illicites (FFI) sont illégalement ou légalement mais abusivement gagnés, transférés ou utilisés. Ces fonds proviennent généralement de trois sources: liées à la fiscalité commerciale; aux activités criminelles, y compris le trafic de drogue; et à la corruption et le vol par des fonctionnaires corrompus: Christian Aid (2019). Trapped in Illicit Finance How abusive tax and trade practices harm human rights [en ligne]. Disponible sur : <https://www.christianaid.org.uk/resources/about-us/trapped-illicit-finance-report>; CBGA India (2020). A Toolkit on Illicit Financial Flows: Module 1 Politics of Defining Illicit Financial Flows [en ligne]. Disponible sur : [https://www.cbgaindia.org/wp-content/uploads/2020/02/Module\\_1\\_Politics\\_of\\_Defining\\_Illicit\\_Financial\\_Flows.pdf](https://www.cbgaindia.org/wp-content/uploads/2020/02/Module_1_Politics_of_Defining_Illicit_Financial_Flows.pdf)

<sup>3</sup> UNCTAD (2020). Tackling Illicit Financial Flows for Sustainable Development in Africa [en ligne]. Disponible sur : [https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2020\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2020_en.pdf)

<sup>4</sup> Tax Justice Network Africa (2011). Taxation and Gender: Why does it matter? Africa Tax Spotlight, 2011, first quarter, volume 2 [en ligne]. Disponible sur : [https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2020\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2020_en.pdf)

<sup>5</sup> ActionAid (2018). Progressive Taxation Briefings [en ligne]. Disponible sur : <https://actionaid.org/publications/2018/progressive-taxation-briefings>

<sup>6</sup> Barnett, K. and Grown, K. (2004). Gender Impacts of Government Revenue Collection: The Case of Taxation [en ligne]. Disponible sur : <https://gender-financing.unwomen.org/en/resources/g/e/n/gender-impacts-of-government-revenue-collection-the-case-of-taxation>

du fardeau d'un impôt donné entre les hommes et les femmes, entre les riches et les pauvres, et entre les groupes différenciellement défavorisés. Une fiscalité progressive signifie des taux d'imposition plus élevés pour les personnes qui gagnent ou qui ont plus de richesse, de plus grands revenus, des actifs et d'autres ressources et est un exemple clair de progressivité, car ces ressources sont redistributives des riches vers ceux qui vivent dans la pauvreté.<sup>5</sup> L'une des voies d'un système fiscal féministe est la fiscalité progressive. Les régimes fiscaux régressifs ne réduisent pas, dans l'ensemble, la pauvreté, mais ils ont tendance à imposer suffisamment les personnes à faible revenu pour les maintenir dans une pauvreté perpétuelle.

On s'inquiète également dans le monde entier sur le fait que la politique fiscale est nettement défavorable aux femmes car elle tend à augmenter l'incidence de la fiscalité sur les femmes les plus pauvres tout en n'engendrant pas suffisamment de revenus pour financer les programmes et les services nécessaires pour améliorer la vie de ces femmes.<sup>6</sup> Les revenus qui auraient pu être repassés aux services publics sont perdus en raison de pratiques fiscales préjudiciables telles que les flux financiers illicites et les fraudes fiscales perpétrées par des sociétés multinationales et des élites fortunées.

Ainsi, les gouvernements se retrouvent souvent sous la pression d'organisations telles que le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale pour qu'ils acceptent d'augmenter les taux d'imposition à la consommation et d'opter pour le recouvrement pratique de recettes provenant des taxes à la consommation, qui se sont révélées largement régressives et nuisent aux personnes à faible revenu, en particulier aux femmes qui vivent dans la pauvreté. Cela peut également être le résultat d'une différenciation insuffisante des taux d'imposition, de sorte que les personnes dans les tranches de revenus les plus faibles sont davantage imposées tandis que les plus hauts revenus sont moins imposés. En outre, dans la plupart des pays, en particulier dans le Sud Global, on ne parvient pas à taxer la richesse accumulée plutôt que le revenu.

## Pourquoi ce guide fiscal féministe ?

Ce guide est axé sur l'adoption d'une approche féministe du système fiscal en appliquant une approche féministe intersectionnelle et fondée sur les droits de l'homme face aux impôts. Il présente des outils pour évaluer les préjugés sexistes dans le système fiscal actuel et comment plaider en faveur d'un cadre fiscal féministe - un système fiscal qui respecte les droits de l'homme et qui permet une égalité réelle entre les sexes. Le rapport illustre à quoi ressemble un cadre fiscal favorable à l'égalité des sexes et fournit une étude de cas sur l'Ouganda. Il montre comment relier un problème de plaidoyer mondial à un cadre national d'une manière utile pour influencer aussi bien les espaces nationaux qu'internationaux.

**Chapitre 1 :** Introduction à l'Architecture Financière et Fiscale Internationale - Il présente l'architecture financière et fiscale mondiale et répertorie les institutions impliquées dans la (mauvaise) gouvernance économique mondiale. Cela permet à l'utilisateur de comprendre la situation générale des systèmes fiscaux et économiques ainsi que les possibles institutions à cibler pour défendre la mise en place d'un cadre fiscal féministe.

**Chapitre 2 :** Perspectives et Principes Féministes - Il met en évidence les perspectives et les principes féministes qui étayent une analyse féministe et qui nous aident à mettre à jour la dynamique et les structures de pouvoir qui influencent la distribution de la richesse, des ressources et une foule d'avantages sur les résultats actuels et futurs.

**Chapitre 3 :** Économie Féministe: Réinventer les Systèmes Économiques et Fiscaux - Il fournit des conseils sur l'économie féministe et une approche fondée sur les droits de l'homme et sur la manière de comment nous pouvons collectivement réinventer l'économie en utilisant l'économie féministe.

Ce chapitre fournit des outils que les utilisateurs peuvent utiliser pour déterminer dans quelle mesure leurs systèmes fiscaux sont sensibles au genre.

**Chapitre 4 :** Des plans aux actions: Un Guide de Défense pour un Cadre Fiscal Féministe afin de Respecter les Droits des Femmes - Il fournit des conseils et des recommandations pour l'élaboration de politiques et le plaidoyer qui peuvent influencer et changer nos systèmes économiques et fiscaux actuels pour un futur féministe intersectionnel. Il fournit des points de politique et des actions concrètes basés sur les travaux antérieurs de ceux des mouvements économiques, fiscaux et de justice de genre avec des exemples spécifiques de l'Ouganda et de la campagne de l'Alliance Mondiale pour la Justice Fiscale (GATJ) sur la « Justice Fiscale pour les Droits des Femmes » et d'autres.

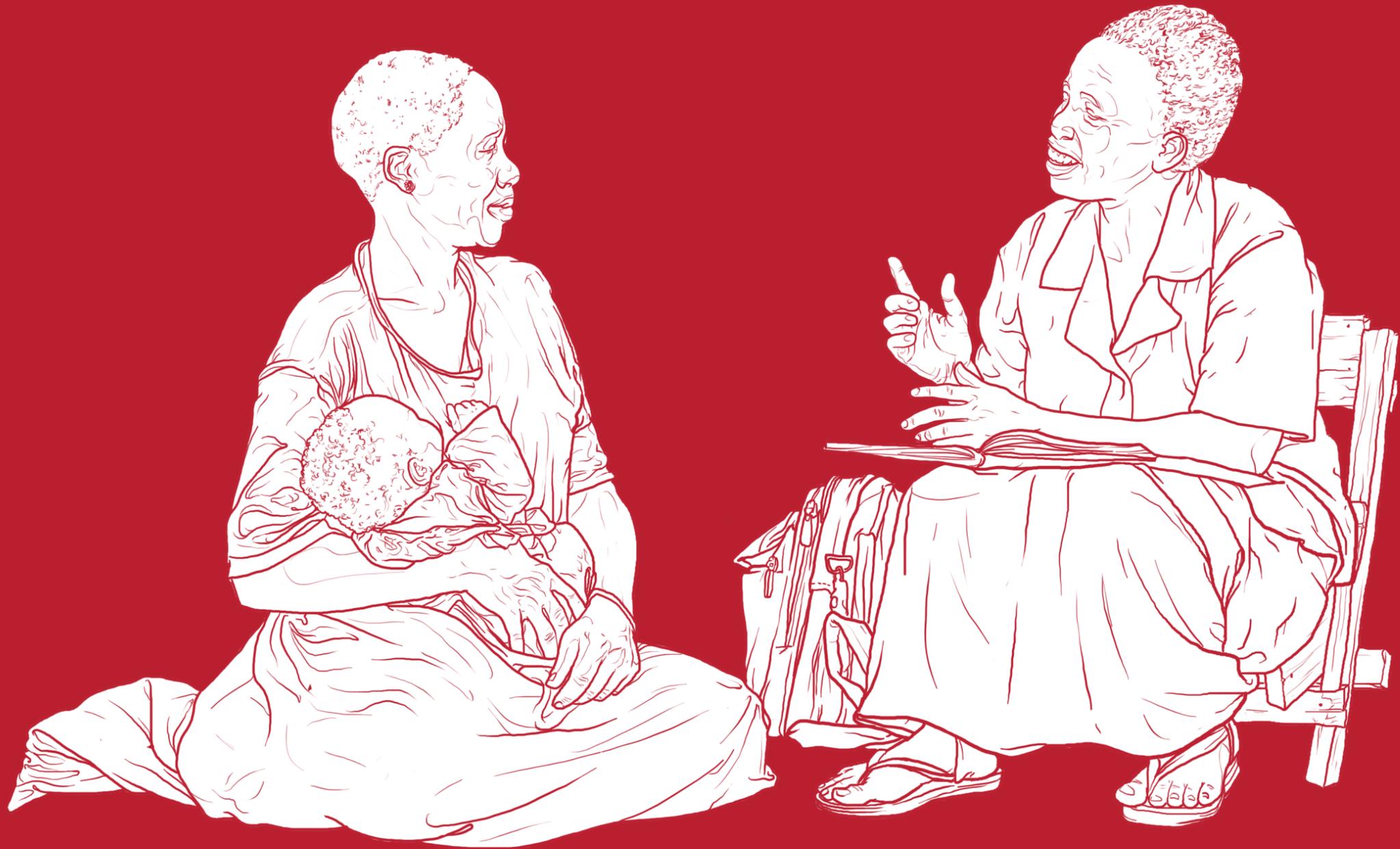
Les questions à discuter sont incluses dans les différentes sous-sections des chapitres pour permettre aux groupes de travailler ensemble et d'y répondre en fonction de leurs contextes nationaux. Les réponses à ces questions fourniront les informations nécessaires au développement d'un cadre fiscal féministe. Les questions sont fournies à titre indicatif uniquement et toutes les questions ne seront pas applicables à toutes les situations. Travaillez avec celles qui sont les plus pertinentes à votre cas.

## À qui s'adresse le guide ?

Cette publication découle du travail collectif du Groupe de Travail sur la Fiscalité et le Genre de l'Alliance Mondiale pour la Justice Fiscale (GATJ), qui a été créé en 2016 à fin de fournir un espace aux membres des réseaux régionaux et aux alliés de GATJ pour qu'ils s'impliquent directement dans les campagnes sur la fiscalité et le genre, ainsi que renforcer le lien entre les mouvements de droits de femmes et de justice fiscale.

Le guide est écrit pour les organisations de défense des droits des femmes, les militantes féministes, les personnes en général, les organisations de la société civile et les syndicats travaillant dans le domaine de la justice fiscale, des lois et des politiques de budgétisation, les droits des femmes et l'égalité des sexes et intersectionnelle. Il fournit des conseils et des recommandations pour l'élaboration de politiques et du plaidoyer qui peuvent influencer et changer nos systèmes économiques et fiscaux actuels pour un futur féministe en mettant l'accent sur l'Ouganda en tant qu'étude de cas et le travail de défense et de campagne du Groupe de Travail sur la Fiscalité et le Genre de la GATJ. La publication est destinée à être utilisée par les défenseurs de la justice fiscale et de la justice de genre pour remettre en question le rôle des institutions financières internationales (IFI) dans l'élaboration des systèmes fiscaux. L'objectif est de contribuer à changer le paysage fiscal d'un point de vue féministe.





# Chapitre 1

# Introduction à l'Architecture Financière et Fiscale Internationale

## a) Architecture financière et fiscale internationale

Le modèle économique actuel du capitalisme néolibéral patriarcal est dominé par les institutions financières internationales (IFI) telles que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) (voir la liste complète dans le Tableau 1). Ces institutions « internationales » (principalement basées dans le Nord Global) prennent des décisions sur pratiquement toutes les politiques macro-économiques et influencent toutes les sphères de l'économie et des finances. Collectivement, elles ont un pouvoir immense pour maintenir le (dés)ordre économique mondial inéquitable actuel. Elles ont créé des systèmes financiers comportant de nombreuses clauses et échappatoires qui profitent au Nord Global et aux Sociétés Multinationales aux dépens des pays du Sud Global. Cela a permis aux ressources et à la richesse de fluer des pays du Sud Global vers les pays du Nord Global.

### Quelles sont les institutions de la (mauvaise) gouvernance économique mondiale ?

Les principales institutions qui façonnent la politique économique mondiale au niveau macro sont les suivantes :

1. Fonds Monétaire International (FMI)
2. Banque Mondiale (BM)
3. Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)
4. Organisation Mondiale du Commerce (OMC)
5. Groupe des Sept (G7)
6. Forum Économique Mondial (FEM)
7. Groupe des Vingt (G20)
8. Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)
9. Nouvelle Banque de Développement (anciennement Banque de Développement BRICS)
10. Commission Économique pour l'Afrique
11. Commission Économique pour l'Amérique Latine
12. Commission Économique pour l'Europe
13. Commission Économique et Sociale pour l'Asie Occidentale
14. Commission Économique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique
15. Banque Africaine de Développement
16. Banque Asiatique de Développement
17. Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
18. Banque Interaméricaine de Développement
19. Union Africaine (UA)

Tableau 1: Adapté du Gender and Development Network (GADN) (2020). L'Audace de Perturber: Une Introduction à l'Économie Féministe au Niveau Macro.<sup>7</sup>

<sup>7</sup> Gender and Development Network (2020). The Audacity to Disrupt: An Introduction to Feminist Macro-level Economics [en ligne]. Disponible sur: <https://static1.squarespace.com/static/536c4ee8e4b0b60bc6ca7c74/t/5fd8257f50dc481b78961e12/1608000898730/The+Audacity+to+Disrupt+2020++E-version.pdf>

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Bretton Woods Project (2019). Gender-Just Macroeconomics [en ligne]. Disponible sur : <https://www.brettonwoodsproject.org/wp-content/uploads/2016/10/Gender-Just-Macroeconomics-final-1.pdf>

<sup>11</sup> Bretton Woods Project (2019). Keeping the IMF accountable to women's rights and gender equality at the national level [en ligne]. Disponible sur : <https://www.brettonwoodsproject.org/2019/11/keeping-the-imf-accountable-to-womens-rights-and-gender-equality-at-the-national-level/>

<sup>12</sup> Helmore, E. (2020). Amazon third-quarter earnings soar as pandemic sales triple profits. *The Guardian* - [en ligne]. Disponible sur : <https://www.theguardian.com/technology/2020/oct/29/amazon-profits-latest-earnings-report-third-quarter-pandemic>

Actuellement, les pays du Sud Global ne sont pas véritablement inclus dans ces forums mondiaux de normalisation.<sup>8</sup> Cette architecture financière internationale a d'immenses implications sur les processus décisionnels au niveau national, qui à leur tour ont des impacts sur la vie quotidienne des résidents.<sup>9</sup> Les IFI greffent des conditions politiques aux aides et aux prêts, insèrent des clauses préjudiciables dans les traités de commerce et d'investissement et/ou critiquent ouvertement les gouvernements qui ne respectent pas ou contestent les recettes fiscales qui leur reviennent légitimement. Pour mieux comprendre le fonctionnement de ces IFI, lisez ce guide accessible, Macroéconomie Sans Discrimination de Genre, du Bretton Woods Project.<sup>10</sup>

Depuis de nombreuses décennies, les féministes défient les institutions du Bretton Woods - le FMI et la Banque Mondiale - pour créer une architecture financière équitable, transparente et responsable sans discrimination de genre. Cela a conduit récemment à des changements importants. En 2018, le FMI a publié de nouvelles orientations à l'intention de ses services sur l'opérationnalisation du genre dans ses travaux au niveau des pays. Cela comprenait la reconnaissance explicite du fait que les propres conseils politiques du FMI pouvaient exacerber l'inégalité entre les sexes et la direction que le personnel devrait suivre pour s'éloigner de ces politiques néfastes. Les groupes de genre et de justice fiscale doivent surveiller étroitement le FMI et lui demander de rendre compte de ce changement de politique.<sup>11</sup>

La pandémie de la Covid-19 a révélé comment l'architecture financière internationale continue à souffrir de faiblesses systémiques qui créent des opportunités pour les entreprises et les personnes pour que celles-ci exploitent les failles du système fiscal pour faciliter les FFI et les abus fiscaux. Cette exploitation est basée sur les trajectoires historiques du colonialisme et de l'impérialisme. Prenons le cas d'Amazon, qui - selon le journal britannique *Guardian* - a triplé ses bénéfices dans un contexte d'augmentation de 37% en gains. Ainsi, au troisième trimestre 2020, le bénéfice net

d'Amazon a augmenté de 6,3 milliards de dollars américains.<sup>12</sup> En outre, au cours des nombreuses années des opérations d'Amazon, elle a payé extrêmement peu d'impôts sur les sociétés.<sup>13</sup> De plus, la richesse des 10 hommes les plus riches au monde a augmenté d'un demi-billion de dollars depuis le début de la pandémie.<sup>14</sup> Comparez cela à la perte totale des moyens de subsistance de tant de femmes dans le secteur informel - aussi bien rural qu'urbain. De toute évidence, le système est en piteux état.

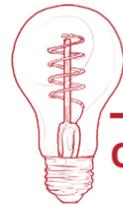
La pandémie amplifie et exacerbe les inégalités structurelles préexistantes, les failles et les vulnérabilités de nos systèmes sociaux, politiques et économiques actuels - y compris le racisme et les inégalités entre les sexes et, de manière significative, une augmentation de la violence masculine contre les femmes. Ceux qui se trouvent au carrefour de multiples inégalités croisées sont les plus touchés. Cela comprend les femmes vivant dans la pauvreté dans le Sud Global, les femmes travaillant dans l'économie informelle, les travailleuses agricoles et leurs familles dans les zones rurales, les millions de résidents à faible revenu dans les établissements urbains informels, y compris ceux qui sont handicapés et/ou sont des adultes plus âgés avec un accès insuffisant aux services d'eau et d'assainissement.

Il est donc impératif que les pays du Sud Global soient véritablement inclus dans les discussions au niveau mondial pour permettre la formulation de règles mondiales qui peuvent contribuer à ouvrir l'espace fiscal à des règles de financement équitables et à réduire les FFI. Cela permettrait à ces pays de disposer de revenus nécessaires pour investir dans les secteurs et les services sociaux clés qui sont essentiels pour réduire la pauvreté des femmes et créer des options pour l'autodétermination économique des femmes. À cet égard, le mouvement pour la justice fiscale continue de plaider en faveur de la création d'un organisme fiscal mondial intergouvernemental inclusif des Nations Unies, pour garantir l'égalité des droits d'imposition des États-nations et pour mettre fin à toutes les formes de fraude fiscale par les sociétés multinationales et les personnes plus fortunées.

<sup>13</sup> Kessler, G. (2019). Does Amazon pay any taxes? *Washington Post* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.washingtonpost.com/politics/2019/live-updates/general-election/fact-checking-the-second-democratic-debate/does-amazon-pay-any-taxes/?arc404=true>

<sup>14</sup> Queally, J. (2021). 'Abolish Billionaires': Oxfam Report Shows Combined Pandemic Wealth of Richest 10 People Could Pay to Vaccinate Entire World - Common Dreams - [en ligne]. Disponible sur : <https://www.commondreams.org/news/2021/01/25/abolish-billionaires-oxfam-report-shows-combined-pandemic-wealth-richest-10-people>

Le Groupe de Travail sur la fiscalité et le genre de la GATJ s'engage dans ces espaces mondiaux d'élaboration des politiques pour faire avancer l'appel à un cadre fiscal féministe pour la mise en œuvre des droits des femmes et de l'égalité réelle des sexes. Les espaces comprennent : la Commission des Nations Unies sur la Condition de la Femme (UNCSW), le Forum de Financement pour le Développement (FFD), la Plateforme pour la Collaboration en Matière Fiscale (PCT), le Forum Politique de Haut Niveau (HLPF), le Processus de Révision de la CEDAW, le Processus Corporatif et des Droits de l'Homme et les réunions de Printemps et Annuelles des FMI/BM, entre autres. Il y a un besoin urgent d'une réponse structurelle alternative au modèle économique extractif et orthodoxe existant qu'une analyse féministe et intersectionnelle de la politique fiscale et économique offre. Ce guide partage un récit alternatif dans les espaces politiques pour établir un système fiscal féministe durable et équitable qui place les gens et la planète avant les profits.



### Questions à discuter

Pour comprendre le lien entre les processus fiscaux internationaux et la mobilisation des ressources nationales, posez les questions suivantes :

- *Dans quelle mesure les institutions financières internationales ont-elles façonné les politiques nationales du pays, en particulier la politique fiscale (en mettant l'accent sur la mobilisation des ressources nationales) ?*
- *Dans quelle mesure les politiques fiscales et financières des pays permettent-elles ou nuisent-elles à la capacité d'autres pays à mobiliser des ressources adéquates ?*
- *Dans quelle mesure les processus internationaux ont-ils un impact sur les inégalités entre les sexes et, plus généralement, sur la mise en pratique des droits de l'homme pour tous et toutes ?*

## b) Mobilisation des ressources nationales (DRM) et processus fiscaux internationaux

La mobilisation des ressources nationales par la fiscalité est de loin le mécanisme le plus fiable et le plus durable pour de nombreux pays du Sud Global, ce qui leur permet de fuir de la dépendance perpétuelle aux ressources extérieures telles que les aides ou le paiement de dettes. Elle éclipse déjà l'aide publique au développement (APD) dans presque tous les contextes. En Afrique, le montant des recettes fiscales collectées est 10 fois supérieur au montant de l'aide extérieure reçue.<sup>15</sup>

Le troisième sommet sur le Financement du Développement à Addis-Abeba en 2015 a souligné l'importance des ressources nationales pour le développement économique et le financement des objectifs de développement durable.<sup>16</sup> Il a souligné que les pays devraient soutenir les efforts de mobilisation des recettes, en renforçant les capacités des autorités fiscales et en assurant une plus grande coopération fiscale internationale. La nécessité pour les pays du Sud Global de concentrer leurs énergies sur les sources nationales a été encore renforcée par la crise financière mondiale et la crise de la Covid-19, qui ont entraîné une baisse significative des flux d'aides, une réduction des flux d'investissements directs étrangers et des niveaux croissants de l'endettement face à une population de plus en plus impatiente.

<sup>15</sup> Womankind Worldwide (2017). Rights and Realities: A Briefing on Women and the Economy [en ligne]. Disponible sur : [https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2020/08/Rights-and-Realities\\_A-briefing-on-women-and-the-economy.pdf](https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2020/08/Rights-and-Realities_A-briefing-on-women-and-the-economy.pdf)

<sup>16</sup> Le paragraphe 20 du Programme d'action d'Addis-Abeba (document final) stipule que les politiques publiques et la mobilisation et l'utilisation efficace des ressources nationales, soulignées par le principe de l'appropriation nationale, sont au cœur de la poursuite commune du développement durable, y compris la mise en pratique du SDG. . United Nations (2015). Addis Ababa Action Agenda (final outcome document) [en ligne]. Disponible sur : [https://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA\\_Outcome.pdf](https://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf)

<sup>17</sup> ActionAid (undated). Why is tax powerful? A fair tax system published on Public Services International [en ligne]. Disponible sur : [https://www.world-psi.org/sites/default/files/documents/research/actionaid\\_tax\\_power\\_campaign\\_training\\_-\\_bridget\\_burrows.pdf](https://www.world-psi.org/sites/default/files/documents/research/actionaid_tax_power_campaign_training_-_bridget_burrows.pdf)



Pour comprendre pourquoi la fiscalité est importante en tant qu'outil de développement économique et de gouvernance, nous devons considérer les 4R de la fiscalité,<sup>17</sup> qui comprennent:

- 1. Revenus :** financement pour fournir les services dont les citoyens ont besoin. Le triangle fiscal (augmentation des impôts, allocation des impôts et dépenses fiscales) est essentiel pour le suivi de la prestation des services publics.
- 2. Redistribution :** pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Les systèmes fiscaux peuvent également jouer un rôle dans la résolution ou l'aggravation des inégalités économiques entre les femmes et les hommes. Cela peut être implicite ou explicite.
- 3. Représentation :** renforcer la responsabilité des gouvernements envers les citoyens et récupérer l'espace politique. La fiscalité va au-delà de la simple collecte de revenus; une fiscalité équitable consiste à approfondir la démocratie.
- 4. Réévaluation :** limiter les « maux » publics, tels que les émissions de carbone et le tabagisme; encourager les « biens » publics, tels que l'expansion des installations et des services de soins de santé et d'éducation. Les biens publics peuvent également être des services qui peuvent réduire les responsabilités des femmes en matière de prestation de soins, comme la garde universelle des enfants, et permettre aux femmes de bénéficier du droit à l'éducation et/ou à la création de revenus.

## Imposition progressive

En augmentant les recettes fiscales, au niveau national, les États ont la possibilité d'améliorer la progressivité du système fiscal (en d'autres termes, ceux qui ont des revenus plus élevés devraient payer plus d'impôts que ceux dont les revenus sont plus faibles) et de transférer la charge fiscale de la consommation vers la fortune et les impôts fonciers. Les ménages à faible revenu, dont les femmes représentent une plus grande proportion,<sup>18</sup> ont tendance à supporter une plus grande charge fiscale des taxes à la consommation parce qu'ils consacrent une plus grande partie de leur revenu aux produits de première nécessité comparés aux riches. En d'autres termes, les ménages vivant dans la pauvreté utilisent la totalité ou presque de leurs revenus pour « consommer » ou acheter des produits de première nécessité (nourriture, loyer, frais médicaux, etc.). Ils paient la TVA ou la taxe sur les ventes sur tous ces produits. Les ménages les plus riches, en revanche, ne consacrent qu'une petite partie de leur budget à la consommation, le reste étant mis de côté pour l'épargne, les vacances de luxe ou l'enseignement privé, même s'ils dépensent plus au total que les ménages plus pauvres. Ainsi, une part beaucoup plus petite de leur budget est soumise à la taxe à la consommation.

La manière de comment les impôts sont perçus joue un rôle dans la distribution des ressources et dans la manière de comment les citoyens sont représentés dans l'élaboration de la politique fiscale. Les choix fiscaux ont des impacts sexospécifiques et les États ont l'obligation, en vertu des droits de l'homme, de prendre des mesures concrètes pour garantir les droits de l'homme des personnes en utilisant au maximum leurs ressources disponibles.<sup>19</sup> Cette obligation a des implications sur la manière de comment les ressources sont engendrées (obtenues, par exemple par le biais de la politique fiscale), allouées et dépensées.<sup>20</sup> Afin de garantir l'égalité des droits des femmes, les États doivent veiller à ce que les ressources soient mobilisées de manière à promouvoir la redistribution des biens et des services publics d'une manière équitable et inclusive pour

<sup>18</sup> Bretton Woods Project (2017). The IMF, Gender Equality and VAT: The gender dimensions of the IMF's key fiscal policy advice on resource mobilisation in developing countries (part II art 2) [en ligne]. Disponible sur : <https://www.brettonwoodsproject.org/2017/04/imf-gender-equality/>

<sup>19</sup> United Nations (1966). International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/cescr.aspx> ESCR-net (undated). Introduction to Economic, Social, and Cultural Rights [en ligne]. Disponible sur : <https://www.es-cr-net.org/rights>

<sup>20</sup> Center for Economic and Social Rights (2020). Recovering Rights Topic One | Governments' Obligation To Invest "Maximum Available Resources" In Human Rights [en ligne]. Disponible sur : [https://www.cesr.org/sites/default/files/CESR\\_COVID\\_Brief\\_1.pdf](https://www.cesr.org/sites/default/files/CESR_COVID_Brief_1.pdf)

<sup>21</sup> A United Nations (1988). General Recommendations Adopted By The Committee On The Elimination Of Discrimination Against Women Seventh session (1988) \*General recommendation No. 5: Temporary special measures [en ligne]. Disponible sur : [https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1\\_Global/INT\\_CEDAW\\_GEC\\_5827\\_E.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1_Global/INT_CEDAW_GEC_5827_E.pdf)

United Nations (1999). General recommendation No. 25, on article 4, paragraph 1, of the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, on temporary special measures [en ligne]. Disponible sur : [https://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/recommendations/General%20recommendation%2025%20\(English\).pdf](https://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/recommendations/General%20recommendation%2025%20(English).pdf)

tous les membres de la population - indépendamment de leur sexe, âge, race, origine ethnique, capacité, orientation sexuelle et identité de genre, localisation, religion, etc., ou toute combinaison résultante.

En outre, reconnaissant les inégalités existantes entre les femmes et les hommes, les États ont l'obligation légale de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans toute leur diversité et d'envisager des « mesures spéciales » telles qu'identifiées dans la CEDAW<sup>21</sup> pour la concrétisation des pleins droits des femmes. Les États du Nord Global et les Sociétés Multinationales (MNC) doivent cesser de saboter la capacité des pays du Sud Global en matière d'obtention de revenus. Plusieurs mécanismes sont possibles et nécessaires pour limiter l'accumulation monopolistique de capital et d'autres abus, tels que la spéculation foncière et immobilière, qui conduisent souvent à des expulsions de ménages à faible revenu. Pour ce faire, une réforme fiscale tant nationale que mondiale est nécessaire et devrait être mise en place par des traités contraignants à l'échelle mondiale.

### Défis et fraudes fiscales dans la mobilisation des ressources nationales

Malgré les performances comparativement bonnes de l'Ouganda en matière de génération de recettes nationales, mesurées en termes d'impôt sur le produit intérieur brut (PIB), le pays est confronté à un certain nombre de défis qui entravent considérablement sa capacité à mobiliser des ressources supplémentaires localement. Certains de ces défis sont nationaux, tandis que d'autres sont dus à des lacunes dans le système financier international. Ces défis se traduisent par un écart fiscal croissant décrit comme étant la différence entre l'impôt qui pourrait potentiellement être perçu et l'impôt réellement perçu et sont détaillés ci-dessous :

### 1. Secteur informel

Le débat sur la fiscalité du secteur informel est très contesté. Il a le potentiel de soutenir la mobilisation des recettes nationales et de construire une large assiette fiscale uniquement s'il est correctement conçu.<sup>22</sup> Les preuves montrent également que la taxation des secteurs informels risque d'avoir un impact négatif sur les petites entreprises détenues par des femmes et de rendre le système fiscal plus régressif.<sup>23</sup>

### 2. Incitations fiscales

En raison de la pression du FMI, durant de nombreuses années, les pays du Sud Global ont utilisé et utilisent encore des incitations fiscales et d'autres pour attirer les investissements directs étrangers (FDI). Les incitations fiscales offertes varient d'un pays à l'autre et vont de congés fiscaux partiels ou complets pour les entreprises étrangères qui s'enregistrent dans un pays, à des déductions de taux d'imposition pour des types d'activités spécifiques et à la création de zones de libre-échange. L'utilisation d'incitations fiscales ou de subventions fiscales comme moyen d'attirer les FDI a abouti à un nivellement par le bas. Ces incitations érodent les assiettes fiscales des pays du Sud Global et entraînent des pertes de revenus importantes, privant ainsi les gouvernements de ressources indispensables pour financer les services publics et faire que les droits des femmes deviennent une réalité.

### 3. Accords de double imposition

Les accords de double imposition (ADI) sont des traités bilatéraux signés entre les gouvernements pour garantir que les entreprises originaires d'un pays et qui investissent dans un autre ne paient pas d'impôts deux fois, entraînant ainsi une double imposition. Alors qu'en théorie les ADI sont censés éliminer le risque de double imposition, ils ont souvent un impact négatif important sur les pays en développement car ils limitent sévèrement leurs droits d'imposition. Des études ont montré que les

<sup>22</sup> Verberne, J. and Arendsen, R. (2019). Taxation and the Informal Business Sector in Uganda: An Exploratory Socio-Legal Study. In *Journal of Tax Administration*, Vol 5, No 2 [en ligne]. Disponible sur : <http://jota.website/index.php/JoTA/article/view/232>

<sup>23</sup> Tax Justice Network Africa (2011). Taxation and Gender: Why does it matter? In *Africa Tax Spotlight*, 2011, first quarter, volume 2 [en ligne]. Disponible sur : <https://taxjusticeafrica.net/wp-content/uploads/2019/06/Africa-Tax-Spotlight-5th-edition.pdf>

ADI peuvent conduire à une double non-imposition, de sorte qu'une entreprise finit par ne pas payer d'impôt dans aucune des juridictions grâce à une pratique connue sous le nom de « chalandage des traités ». Les ADI ont tendance à encourager des pratiques de planification fiscale préjudiciables, qui érodent considérablement les assiettes fiscales des pays du Sud Global et entraînent des pertes de revenus importantes, privant ainsi les gouvernements des ressources indispensables pour financer les services publics et faire de telle sorte que les droits des femmes se transforment en réalité. (voir le dernier chapitre sur le plaidoyer en Ouganda concernant leur ADI aux Pays-Bas).

#### 4. Fiscalité et inégalités

Alors que l'Ouganda est considéré comme l'une des économies les plus fortes de la région de l'Afrique de l'Est, des niveaux d'inégalité très élevés sont également typiques. Il existe d'importantes disparités de revenu et de richesse. L'impact sexospécifique de la politique fiscale demande un examen plus approfondi.

#### 5. Flux financiers illicites

Les flux financiers illicites (FFI) ont également été identifiés comme un facteur clé qui compromet la mobilisation des ressources nationales dans le Sud Global (discuté plus en détail dans la section suivante).



#### Questions à discuter

- *Qui paie quelles taxes et combien ?*
- *Qui ne paie pas d'impôts, en obtenant des exonérations fiscales, en bénéficiant de réductions d'impôts ou en abusant des systèmes fiscaux ?*
- *Les Sociétés Multinationales qui réalisent des bénéfices sur le travail et la richesse dans votre pays paient-elles des impôts et bénéficient-elles d'exonérations fiscales ?*
- *Quels sont les déficits budgétaires qui empêchent la mise en place de bonnes politiques ?*
- *Quels sont les exemples de questions pour lesquelles vous avez fait une campagne et qui demandaient à remédier au manque de ressources pour répondre aux besoins des femmes et des filles ?*

<sup>24</sup> Tax Justice Network (2018). Targeting illicit financial flows in the Sustainable Development Goals [en ligne]. Disponible sur : <https://www.taxjustice.net/2018/06/27/targeting-iff/>

<sup>25</sup> Center for Economic and Social Rights (2020). See CESR, Recovering Rights Topic Two | Governments' Obligation To Cooperate Internationally To Realize Human Rights CESR, Resourcing Rights, Brief 2 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cesr.org/sites/default/files/Issue%20Brief%202020.pdf>

<sup>26</sup> UNECA (2015). Trac kit, Stop it, Get it [en ligne]. Disponible sur : <https://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/22695/b11524868.pdf?sequence=3&isAllowed=y>

## c) Flux financiers illicites (FFI)

Les flux financiers illicites (FFI) constituent une faille critique dans l'architecture financière internationale. Les FFI sont un terme générique qui couvre les mouvements transfrontaliers liés à la fraude fiscale, à l'évasion fiscale, aux fraudes réglementaires, à la corruption, au vol des biens de l'État, au blanchiment des produits de la criminalité et au financement du terrorisme.<sup>24</sup> En permettant l'évasion fiscale, les FFI violent les droits de l'homme fondamentaux en déviant les recettes fiscales des gouvernements nationaux et donc des budgets nationaux. Le manque de ces revenus pour les gouvernements nationaux dans le Sud Global interdit la fourniture de services publics essentiels dont les femmes ont besoin et aggrave la pauvreté et les désavantages dans ces pays. Ces niveaux de violations des droits de l'homme et des impôts contrastent avec les obligations des États de coopérer au niveau international pour le respect des droits de l'homme et de la dignité pour tous.<sup>25</sup>

En outre, la fuite de ces ressources diminue l'enveloppe des ressources des pays du Sud Global, ce qui entraîne un épuisement des fonds destinés aux dépenses discrétionnaires. En conséquence, de nombreux pays réorientent le financement vers des dépenses non discrétionnaires, réduisant ainsi les allocations aux secteurs sociaux clés tels que l'éducation, la santé, les transports publics sûrs, abordables et accessibles, et les services d'eau et d'assainissement. Ces services publics sont principalement utilisés par les femmes et, à ce titre, ce sont les femmes qui sont le plus négativement touchées lorsque la fourniture de ces services est réduite.

Il est difficile d'estimer l'ampleur exacte des FFI en raison du secret qui entoure et qui permet cette pratique. Le rapport du Panel de Haut Niveau de Mbeki 2015 sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique a montré que le continent perd environ 50 milliards de dollars par an au

profit des FFI.<sup>26</sup> L'évasion fiscale commerciale représente 65% des FFI; les revenus d'activités criminelles telles que la traite des êtres humains et le trafic de drogue représentent 30%; et les flux de la corruption publique représentent 5%.<sup>27</sup> L'étude de 2018 de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) sur l'architecture de gouvernance mondiale pour lutter contre les flux financiers illicites, quant à elle, estime le montant des FFI en provenance d'Afrique à plus de 100 milliards de dollars par an.<sup>28</sup>

En Ouganda, les FFI représentent des pertes annuelles de plus de 500 millions US\$.<sup>29</sup> De la même manière, les FFI impliquent également des activités criminelles et le commerce illicite de produits tels que l'or, le pétrole, le bois ou les diamants en provenance de nombreux États fragiles ou touchés par un conflit. Le commerce illicite du bois hors de la région amazonienne<sup>30</sup> et la surpêche sur la côte namibienne par les flottes espagnoles<sup>31</sup> n'est possible que grâce à un système bancaire établi par des investisseurs et des entreprises dans leur propre intérêt. Si les informations sur la propriété de l'entreprise, les paiements d'impôts et la propriété des actifs étaient publiques, comme l'exigent les militants de la justice fiscale et des droits de l'homme, ces activités illicites seraient beaucoup plus difficiles à mener. Les véritables propriétaires d'entreprises, les soi-disant « bénéficiaires effectifs », seraient rendus publics et tenus pour responsables.

<sup>27</sup> FEMNET (2017). Factsheet: What are the gender dimensions of IFFs? [en ligne]. Disponible sur : <https://femnet.org/wp-content/uploads/2017/07/FEMNET-Full-Research-paper-on-Gender-Dimensions-of-IFFs-21.7.2017.pdf>

<sup>28</sup> Akina Mama wa Africa. (2020). Understanding Illicit Financial Flows [en ligne]. Disponible sur : <https://www.akinamamawaafrika.org/wp-content/uploads/2020/02/StopTheBleedingUG.pdf>

<sup>29</sup> Ibid.

<sup>30</sup> Mendes, K. (2019). China, EU, US trading with Brazilian firms fined for Amazon deforestation: report. Mongabay [en ligne]. Disponible sur : <https://news.mongabay.com/2019/05/china-eu-us-trading-with-brazilian-firms-fined-for-amazon-deforestation-report/>

<sup>31</sup> The International Consortium of Investigative Journalists (2012). Looting the seas II [en ligne]. Disponible sur : <https://www.icij.org/investigations/looting-the-seas-ii/>

\* Source: Akina Mama Wa Africa, Understanding Illicit Financial Flows: <https://www.akinamamawaa-frika.org/wp-content/uploads/2020/02/StopTheBleedingUG.pdf>

### Impacts sexospécifiques des FFI\*

Les FFI drainent les revenus des pays, ce qui signifie une perte d'argent pour la fourniture des services publics dont les communautés ont besoin. Leur perte et leur inefficacité sont les plus ressenties par les femmes.

#### a) Impact sur la prestation des services sociaux

L'insuffisance de la collecte des recettes pour financer le budget entraîne une réduction des dépenses dans des domaines clés tels que l'éducation, les soins de santé et d'autres services de soins, ce qui a un impact direct sur les femmes et les ménages dirigés par des femmes, qui sont plus vulnérables aux contraintes budgétaires nationales.

#### b) Chômage et sous-investissement dans l'économie

Dans de nombreuses régions du monde, les femmes sont plus susceptibles de se retrouver et de rester au chômage que les hommes. Elles ont moins de chances de participer à la population active et, lorsqu'elles le font, elles doivent souvent accepter des emplois de mauvaise qualité. Les femmes sont généralement les premières à perdre leur emploi et/ou à accepter des emplois de moindre qualité. Elles sont également généralement les premières à perdre leur emploi et/ou à accepter des horaires plus courts et de mauvaises conditions de travail pour conserver leur emploi.

#### c) Politiques fiscales régressives

Les mécanismes fiscaux régressifs et indirects ont un effet particulièrement négatif sur les travailleurs informels et les personnes vivant dans la pauvreté – dont la majorité sont des femmes – car ils dépensent une grande partie de leurs revenus en impôts appliqués sur les biens et services essentiels qu'ils consomment pour assurer leurs moyens de subsistance, perpétuant le cycle de la pauvreté et de la dépendance aux aides. La taxe sur l'argent mobile imposée en Ouganda a encore plus marginalisé les femmes qui étaient historiquement exclues des services financiers offerts par la taxe. Cette nouvelle taxe régressive a réduit l'utilisation des services d'argent mobile par les femmes.

#### d) Recours à la dette et à la coopération au développement

Les insuffisances budgétaires indiquent que les États doivent de plus en plus compter sur des aides et sur la dette pour financer des initiatives de développement. À mesure que les États empruntent davantage, il en va de même pour leurs obligations de rembourser les prêts au détriment des services publics dont les femmes bénéficient. En Ouganda, la période 2019/2020 a vu des paiements d'intérêts d'environ quatre fois le montant consacré à la santé et trois fois le montant consacré à l'éducation.

#### e) Menace contre la paix et la sécurité des femmes

Les ressources perdues en raison des FFI ne peuvent souvent pas être utilisées légitimement et finissent par alimenter des activités criminelles, y compris le commerce illégal d'armes, le trafic d'êtres humains – dont 49% des victimes sont des femmes et 21% sont des filles et d'autres activités portant atteinte à la paix et aux droits de l'homme. D'autres conflits sont alimentés par l'exploitation illégale de richesses minérales telles que les diamants au Libéria et en Sierra Leone. Dans toutes ces situations de conflit, les femmes et les enfants sont les plus touchés souvent sous la forme de viols et par le fait de rencontrer des difficultés d'accès à la nourriture et à l'eau pour la famille.

#### f) Manque de ressources pour les droits des femmes et la justice de genre

Sans assez de ressources obtenues à partir de la base imposable, il n'y a pas beaucoup d'argent pour les groupes de défense des droits des femmes et d'égalité des sexes. L'étude montre que seulement 1% du financement des travaux de développement va au financement des droits des femmes. Cela est devenu particulièrement grave après la crise financière de 2008. Encore une fois, dans des situations de ressources limitées, les femmes souffrent le plus.

#### g) Augmentation des inégalités

Avec les entreprises accumulant plus de richesses en raison de l'évasion

<sup>32</sup> Oxfam (2020). World's billionaires have more wealth than 4.6 billion people [en ligne]. Disponible sur : <https://www.oxfam.org/en/press-releases/worlds-billionaires-have-more-wealth-46-billion-people>

<sup>33</sup> Voir les recommandations de la CEDAW à la Suisse sur Center for Economic and Social Rights (2016) As UN criticizes Switzerland, pressure mounts over human rights impacts of tax havens [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cesr.org/un-criticizes-switzerland-pressure-mounts-over-human-rights-impacts-tax-havens>

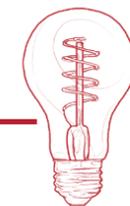
<sup>34</sup> Center for Economic and Social Rights (2020). See CESR, Recovering Rights Topic Two | Governments' Obligation to Cooperate Internationally To Realize Human Rights CESR, Resourcing Rights, Brief 2 [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cesr.org/sites/default/files/Issue%20Brief%202.pdf>

fiscale, il y a une augmentation des inégalités à tous les niveaux. Le premier concerne l'accès aux ressources entre les femmes et les hommes. Les hommes possèdent 50% de plus de la richesse mondiale que les femmes et contrôlent plus de 86% des entreprises. En 2020, les 2.153 milliardaires du monde possédaient plus de richesse que les 4,6 milliards de personnes qui représentent 60% de la population.<sup>32</sup> Étant donné que la majeure partie de cette inégalité est liée aux ressources et que les hommes possèdent la plupart des ressources, cela signifie que les hommes et les entreprises décident de ce qui est bon pour les femmes.

### Paradis fiscaux

Les paradis fiscaux sont au cœur des FFI car ils assurent le secret et une faible fiscalité et permettent aux entreprises d'exploiter les échappatoires pour transférer leurs bénéfices à l'étranger et ainsi éviter de payer des impôts dans le pays dans lequel elles opèrent et engendrent des bénéfices. Le manque de transparence des systèmes financiers mondiaux peut être caractérisé comme l'une des causes profondes des FFI. L'exploitation de la faiblesse des cadres juridiques et réglementaires dans de nombreux pays africains a conduit à l'étouffement des progrès socio-économiques de l'Afrique en drainant les rares ressources en devises étrangères, en réduisant les recettes fiscales du gouvernement, en aggravant la corruption, en aggravant les problèmes de dette extérieure, en augmentant la pauvreté et en augmentant la dépendance économique de l'Afrique.

Pour relever les défis liés aux FFI, il faudra réaliser des efforts concertés aux niveaux national, régional et international. Dans le cadre des droits de l'homme, les pays qui permettent des flux financiers illicites (par exemple, en accueillant ou soutenant des paradis fiscaux, ou en ignorant les abus fiscaux des sociétés enregistrées sur leur territoire) violent leurs obligations extraterritoriales en matière de droits de l'homme<sup>33</sup> et la norme de la coopération internationale.<sup>34</sup>



### Questions à discuter

Les flux financiers illicites (FFI) ont été identifiés comme un facteur clé qui compromet la mobilisation des ressources nationales dans les pays du Sud Global. Les questions clés sont :

- *Combien de recettes sont perdues à cause des flux financiers illicites ?*
- *À qui profite l'existence de flux financiers illicites et qui en souffre ?*
- *Comment relever les défis liés aux flux financiers illicites ?*



# Chapitre 2

<sup>35</sup> Cette section est extraite de Srilatha Batliwala (2020). Women's Rights, Economy and Power as published in Canadian Research Institute for the Advancement of Women [en ligne]. Disponible sur : <https://www.criaw-icref.ca/en/product/womens-rights-economy-and-power>

<sup>36</sup> VeneKlasen, L. and Miller, V. (2007). A New Weave of Power, People & Politics: The Action Guide for Advocacy and Citizen Participation, from Just Associates [en ligne]. Disponible sur : <https://justassociates.org/en/resources/new-weave-power-people-politics-action-guide-advocacy-and-citizen-participation>

## Perspectives et Principes Féministes

Dans ce chapitre, nous présentons quelques perspectives et principes féministes qui servent de base à une analyse féministe et nous aident à découvrir la dynamique et les structures de pouvoir qui influencent la distribution de la richesse, des ressources et une foule d'avantages sur les résultats actuels et futurs.

### a) Analyse du Pouvoir<sup>35</sup>

La compréhension du pouvoir et de ses manifestations est essentielle pour lutter contre les injustices auxquelles nous continuons à faire face et pour soutenir le travail visant à changer les inégalités systémiques et institutionnalisées. Le pouvoir de déterminer « qui obtient quoi, qui fait quoi, qui décide quoi et qui fixe l'agenda » révèle que le pouvoir dans notre société est très sexué.

Pour décortiquer et comprendre le pouvoir économique, il est utile de comprendre les différents domaines dans lesquels le pouvoir opère et les diverses formes qu'il prend. Veneklasen and Miller<sup>36</sup> nous disent qu'il y a trois domaines de base dans lesquels le pouvoir opère :

- le public, là où il est visible, tel que le pouvoir du gouvernement, de l'armée, de la police, de la justice, des entreprises et des Sociétés ;
- le privé, au sein d'institutions telles que la famille/le ménage, le clan et le groupe ethnique ;
- et l'intime, tel que le sentiment de pouvoir - ou d'impuissance - que nous ressentons en nous-mêmes, généralement exprimé en termes de confiance en soi, d'estime de soi et de contrôle sur notre corps.

Ils décrivent également trois facettes ou « visages » clés du pouvoir qu'il est essentiel de comprendre, car ils sont tous présents - souvent simultanément - dans la structure du pouvoir économique dans chaque ménage, nation, région ou dans le monde. Il s'agit **du pouvoir visible, du pouvoir caché et du pouvoir invisible**.

Le **pouvoir visible** détermine qui a - et qui en est exclu - le contrôle des ressources productives (terre, travail, capital et, dans le monde d'aujourd'hui, les ressources numériques) et la prise de décision sur celles-ci dans le domaine privé et public. Le pouvoir visible est détenu, **dans le domaine public**, par les leaders politiques (élus ou non), la police, l'armée et la justice, ainsi que par les dirigeants de Sociétés Multinationales et d'entreprises et de compagnies locales ou nationales. **Dans le domaine privé**, le pouvoir visible est détenu et exercé par les chefs de famille, de clans et de tribus, ou par les chefs de réseaux criminels, qui sont tous majoritairement des hommes.

Le **pouvoir caché** consiste à déterminer qui influence ou définit l'agenda dans les coulisses, ainsi que les barrières et les préjugés qui déterminent quelles sont les questions importantes de politique publique, dont les voix sont entendues ou qui sont consultés sur une question en particulier. Le pouvoir caché ou de définition de l'agenda opère dans les domaines privé et public et est, là encore, largement exercé par les élites masculines au sein des groupes et des classes socialement et économiquement dominantes. Toutefois, il peut également être acquis et déployé par des femmes qui ont acquis un pouvoir indirect dans les systèmes dominants.

Le **pouvoir invisible**, ou le pouvoir indirect, est à bien des égards le plus insidieux et le plus problématique à défier et à affronter. Le pouvoir invisible est la capacité de façonner les normes et les croyances sociales, ainsi que les besoins et les désirs des gens, leur image de soi, leur estime de soi, leurs attitudes sociales et leurs préjugés, sans aucun moyen de demander des comptes. L'idéologie - le réseau complexe de théories, de croyances et

<sup>37</sup> International Women's Development Agency and Womankind Worldwide (2020). Plan Your Power A Toolkit for Women's Rights Advocacy Planning [en ligne]. Disponible sur : [https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2020/08/IWDA\\_WW\\_Plan-Your-Power-Toolkit\\_final.pdf](https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2020/08/IWDA_WW_Plan-Your-Power-Toolkit_final.pdf)

<sup>38</sup> Le « pouvoir des entreprises » fait référence au contrôle et à l'appropriation excessive des ressources naturelles, du travail, de l'information et des finances par une alliance de sociétés puissantes et d'élites mondiales, en collusion avec le gouvernement. AWID (2016). Challenging Corporate Power: Struggles for Women's Rights, Economic and Gender Justice [en ligne]. Disponible sur : [https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/ccp\\_fullreport\\_eng.pdf](https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/ccp_fullreport_eng.pdf)

<sup>39</sup> Womankind Worldwide (2019). Working towards a just feminist economy: The role of decent work, public services, progressive taxation and corporate accountability in achieving women's rights. Saalbrink, R. p.8. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2019/03/working-towards-a-just-feminist-economy-final-web.pdf>

de principes - est une énorme source de pouvoir invisible dans le monde d'aujourd'hui, en particulier dans la sphère économique, tout comme la capacité de faire avancer des discours justifiant diverses idéologies. Et il y a plusieurs acteurs tels que les médias, les industries de la publicité et du marketing, la religion, la technologie, etc. et qui sont engagés dans la construction des idéologies et des discours qui façonnent, médiatisent et justifient nos normes et nos croyances.

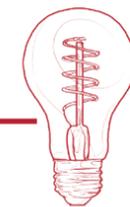
L'action collective fait partie du pouvoir de transformation que les féministes et les militants des droits des femmes ont en se solidarisant les uns avec les autres pour défier l'injustice. La plupart des changements positifs majeurs en faveur de l'égalité des sexes et des droits des femmes au cours des dernières décennies sont dus au pouvoir collectif.<sup>37</sup>

### Pouvoir et impôt

Le pouvoir en matière de fiscalité est lié à la souveraineté qu'ont les États de déterminer la politique fiscale. Cependant, de nombreux États du Sud Global n'ont pas le pouvoir de déterminer leurs propres politiques fiscales. Les Sociétés Multinationales (MNCs) exercent un pouvoir énorme,<sup>38</sup> à la fois formellement et informellement: 63% des 175 principales entités économiques mondiales sont des MNCs et non pas des pays. Une alliance d'entreprises puissantes et d'élites mondiales, en collusion avec les gouvernements, exerce une influence indue sur les décideurs nationaux et internationaux et les institutions publiques. Cela mine la réalisation des droits de l'homme et de l'environnement par un contrôle et une appropriation excessifs des ressources naturelles, de la main-d'œuvre, de l'information et des finances.<sup>39</sup>

Le pouvoir en matière fiscale est lié au pouvoir que les entreprises et les hommes riches ont sur la vie de millions de personnes et sur l'avenir de la planète. Ils définissent le cadre de la politique fiscale via leur pouvoir sur l'économie traditionnelle qui donne la priorité à la valeur actionnariale et à

la croissance, au détriment du bien-être et de l'intégrité environnementale. La coopération fiscale internationale afin d'empêcher que les entreprises, les personnes fortunées et les juridictions ne se livrent à des fraudes fiscales/ au secret financier est encore extrêmement insuffisante. Un nouveau mécanisme multilatéral est nécessaire pour leur demander des comptes.



### Questions à discuter

Les principales questions à poser lors de l'analyse du pouvoir sont les suivantes :

- *Qui prend les décisions concernant l'augmentation des impôts et l'allocation des ressources dans l'économie et dans le ménage ?*
- *Qui prend les décisions sur l'utilisation des ressources dans une économie et dans le ménage ?*
- *Qui prend les décisions sur la manière de comment les ressources sont engendrées par le gouvernement pour répondre aux besoins de développement et aux obligations en matière de droits de l'homme ?*
- *Qui sont les décideurs des MNCs opérant dans votre pays ? Votre gouvernement peut-il influencer ces décideurs ?*

<sup>40</sup> Crenshaw, Kimberlé. (1989). *Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of anti-discrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics*, University of Chicago Legal Forum, No. 139. p.139-167.

<sup>41</sup> Womankind Worldwide (2019). Working towards a just feminist economy: The role of decent work, public services, progressive taxation and corporate accountability in achieving women's rights. Saalbrink, R. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2019/03/working-towards-a-just-feminist-economy-final-web.pdf>

<sup>42</sup> Womankind Worldwide (2019). Intersectionality 101: what is it and why is it important? [en ligne]. Disponible sur : <https://www.womankind.org.uk/intersectionality-101-what-is-it-and-why-is-it-important/>

## b) Intersectionnalité

Le terme « Intersectionnalité » est attribué à Kimberlé Crenshaw<sup>40</sup> en raison de son travail révolutionnaire sur l'identification des discriminations multiples et croisées (basées sur le sexe, la race et la classe) auxquelles sont confrontées les femmes noires de la classe ouvrière aux États-Unis. L'intersectionnalité démontre que, si les femmes sont collectivement confrontées et continuent à être confrontées à une discrimination et à un désavantage considérables dans de nombreux aspects de la vie, elles ne constituent pas un groupe homogène. Il est important de reconnaître le privilège et le désavantage subis par différentes femmes. Les femmes peuvent subir des formes multiples et croisées de discrimination en raison de leur sexe, classe, race, orientation sexuelle, identité de genre, indigénité, handicap, âge ou statut de migrant, entre autres dimensions.<sup>41</sup>

Des féministes noires et des auteures afro-américaines ont écrit sur le concept des inégalités croisées dès les années 1900. Entre autres, il s'agit de l'éducatrice et militante Mary Church Terrell et de Zora Neale Hurston. Dans son autobiographie, *A Colored Woman in a White World* [Une femme de couleur dans un monde blanc], Terrell a raconté ses expériences à la fois avec le racisme et le sexisme. Le nombre substantiel d'œuvres publiées de Hurston comprend le roman, *Their Eyes Were Watching God* [Leurs yeux regardaient Dieu], mettant en scène un protagoniste féminin fort, Janie Crawford.

Cette analyse est particulièrement importante car elle reconnaît les multiples façons de comment le pouvoir peut affecter différemment les groupes et les individus.<sup>42</sup> Cela permet également de comprendre la manière de comment l'oppression et les privilèges se manifestent à l'échelle mondiale. Ces réalités sont fondées sur les déséquilibres de

pouvoir historiques, les paysages géopolitiques actuels et les différentes réalités socio-économiques et politiques qui affectent la véritable égalité. Situer le travail des droits de l'homme et de la justice économique dans un cadre intersectionnel est essentiel pour lutter contre les différentes formes d'oppression auxquelles les femmes sont confrontées. Un cadre de justice fiscale équitable doit reconnaître la multiplicité des identités et les discriminations exacerbées dans la vie des femmes, des hommes et des personnes de genre différent.



### Questions à discuter

Une analyse de l'intersectionnalité implique de poser les questions suivantes:

- *Pouvez-vous identifier différentes communautés dans votre pays en fonction de leurs multiples facteurs socio-économiques et démographiques ? Par différence, nous entendons les différences basées sur le sexe, le genre, la classe, l'ethnicité, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, les capacités, la localisation, etc.*
- *Comment les personnes qui subissent des inégalités croisées sont-elles exclues de la prise de décision ?*
- *Comment ces discriminations contribuent-elles à perpétuer ou à renforcer les inégalités existantes, notamment à l'intersection avec l'inégalité entre les sexes ?*

<sup>43</sup> United Nations (1948). The Universal Declaration of Human Rights [en ligne]. Disponible sur : <https://www.un.org/en/universal-declaration-human-rights/index.html>

## c) Droits de l'Homme (DH)

Les droits de l'homme sont des droits inhérents à tous les êtres humains, indépendamment de la nationalité, de la localisation de la résidence, du sexe, du genre, de l'origine nationale ou ethnique, de la race, de la religion, de la langue, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre (OSGI) ou de tout autre statut. Tous les êtres humains ont également droit à tous les droits humains - civils, politiques, économiques, sociaux et culturels - sans discrimination. Il s'agit notamment du droit à la vie, à l'égalité devant la loi, au droit à un travail décent et productif, au droit à l'intégrité corporelle, à la sécurité sociale, à l'éducation et au droit au développement. Les droits de l'homme sont inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme<sup>43</sup> et acceptés par tous les pays membres de l'ONU. L'égalité de fait des sexes est un droit de l'homme consacré dans plusieurs déclarations et conventions, y compris la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination Contre les Femmes (CEDAW), qui codifie les droits des femmes à la non-discrimination fondée sur le sexe.

En raison des efforts persistants d'organisation des groupes de femmes dans le monde, de nombreux membres de la communauté internationale considèrent désormais l'autonomisation et l'autonomie des femmes et l'amélioration de leurs droits civiques, politiques, sociaux, économiques et culturels comme une fin en soi. La CEDAW prévoit une égalité de fait entre les sexes en exigeant que les politiques, les lois et les pratiques prennent en compte les réalités des désavantages des femmes (y compris la discrimination structurelle et culturelle, les stéréotypes de genre et les héritages historiques de l'oppression) et leur impact sur les inégalités des résultats pour les femmes. Cela souligne que la question de l'oppression des femmes n'est pas seulement une question d'égalité des chances.

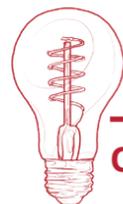
En outre, la CEDAW aborde également la fiscalité en ce qu'elle déclare que des fonds sont nécessaires pour faire de telle sorte que l'ambition globale des droits et de l'égalité des femmes puisse de concrétiser. Les fraudes fiscales et les politiques fiscales discriminatoires sont des moyens de priver les ressources nécessaires à l'implantation de fait des droits des femmes et des filles. En 2016, le Tax Justice Network (TJN) a présenté un dossier au comité CEDAW où il a critiqué la Suisse pour les impacts potentiellement négatifs de ses politiques de secret financier sur les droits des femmes.<sup>44</sup> En 2020, le RJF a de nouveau présenté un dossier au Comité de la CEDAW concernant les impacts négatifs de la fraude fiscale au Panama sur les droits des femmes et la justice de genre.<sup>45</sup> S'appuyant sur les preuves de ce dossier, le Comité CEDAW a demandé à la Suisse de s'attaquer aux impacts de ses politiques fiscales et financières sur les femmes à l'étranger.<sup>46</sup>



<sup>44</sup> Tax Justice Network et al (2020). Submission to the Committee on the Elimination of Discrimination against Women 76th Session pertaining to the eighth periodic report submitted by Republic of Panama [en ligne]. Disponible sur : [https://www.cesr.org/sites/default/files/downloads/switzerland\\_cedaw\\_submission\\_2nov2016.pdf](https://www.cesr.org/sites/default/files/downloads/switzerland_cedaw_submission_2nov2016.pdf) Alliance Sud et al (2016) Swiss Responsibility for the Extraterritorial Impacts of Tax Abuse on Women's Rights [en ligne]. Disponible en: [https://www.cesr.org/sites/default/files/downloads/switzerland\\_cedaw\\_submission\\_2nov2016.pdf](https://www.cesr.org/sites/default/files/downloads/switzerland_cedaw_submission_2nov2016.pdf)

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> CEDAW Concluding observations on Switzerland CE-DAW/C/CHE/CO/4-5 [en ligne]. Disponible sur : <https://undocs.org/CEDAW/C/CHE/CO/4-5>



### Questions à discuter

Du point de vue des droits de l'homme, considérez les questions suivantes:

- *Les revenus provenant des politiques, programmes et budgets existants respectent-ils, protègent-ils et satisfont-ils les droits de l'homme pour tous ?*
- *Comment les politiques, programmes et budgets générateurs de revenus peuvent-ils être mis en œuvre de manière à permettre le respect des droits de l'homme pour tous ?*
- *Quels sont les droits privilégiés et ceux qui sont bafoués/violés par les politiques actuelles, y compris les politiques/lois qui semblent « neutres » ?*
- *Y a-t-il des mesures spécifiques mises en place par votre pays pour parvenir à une égalité de fait ?*
- *Les pays tiennent-ils compte des obligations extraterritoriales ? Privent-ils d'autres pays des revenus nécessaires à l'effective mise en pratique des droits de l'homme de leurs résidents ?*

## d) Souveraineté nationale et droit au développement

La souveraineté nationale concerne les droits des peuples et de leurs gouvernements à définir leur avenir sans intervention étrangère. Chaque État-nation a une autonomie sur ce qui se passe à l'intérieur de ses frontières et cela est également vrai pour la façon de comment les gouvernements peuvent taxer ou mobiliser les ressources nationales.

La souveraineté nationale peut également être violée par des États puissants qui peuvent devenir ou créer des paradis fiscaux, et ainsi priver d'autres États de leurs revenus légitimes. Ce sont généralement les pays du Sud Global qui perdent des revenus. Ceci est évident dans le cas de fuites telles qu'OpenLux<sup>47</sup>, SwissLeaks<sup>48</sup>, les Panama Papers<sup>49</sup> et les Paradise Papers<sup>50</sup> et leurs révélations sur les richesses cachées des entreprises et des particuliers dans les paradis fiscaux. Il est important que les États respectent les Obligations Extraterritoriales (ETO) pour ne pas nuire ou violer la capacité des autres États à collecter des impôts. Les paradis fiscaux tels que Jersey, Guernesey, la Suisse, le Luxembourg et les îles Caïmans, entre autres, créent des environnements à faible taux d'imposition et à secret élevé qui attirent les capitaux mobiles, ce qui, comme conséquence, réduit les impôts payés globalement par les multinationales puissantes et les hommes riches.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme<sup>51</sup> garantit à chacun un ordre social et international favorable au respect de ses droits. La Déclaration des Nations Unies sur le Droit au Développement reconnaît le droit à l'autodétermination et à la pleine souveraineté sur les richesses et les ressources naturelles. La Déclaration établit que le développement est un processus global visant à améliorer « le bien-être de l'ensemble de la population et de tous les individus sur la base de leur participation active,

<sup>47</sup> Organized Crime and Corruption Reporting Project (2021) <https://www.occrp.org/en/openlux/>

<sup>48</sup> International Consortium of Investigative Journalists (2015) <https://projects.icij.org/swiss-leaks/>

<sup>49</sup> International Consortium of Investigative Journalists (2016) <https://www.icij.org/investigations/panama-papers/>

<sup>50</sup> International Consortium of Investigative Journalists (2017) <https://www.icij.org/investigations/paradise-papers/>

<sup>51</sup> United Nations (1986). Universal Declaration of Human Rights - Background [en ligne]. Disponible sur : <https://www.un.org/en/events/righttodevelopment/background.shtml>

<sup>52</sup> UN Declaration on the Right to Development (1986) [en ligne]. Disponible sur : <https://www.un.org/en/events/righttodevelopment/#:~:text=The%20groundbreaking%20document%2C%20adopted%20by%20all%20human%20rights%20and%20fundamental>

<sup>53</sup> United Nations (2008). Key concepts on ESCRs – What are the obligations of States on economic, social and cultural rights? [en ligne].

Disponible sur : <https://www.ohchr.org/en/issues/escr/pages/whataretheobligationsof-statesonescr.aspx>

<sup>54</sup> Center for Economic and Social Rights (2020). See CESR, Recovering Rights Topic Two | Governments' Obligation To Cooperate Internationally To Realize Human Rights [en ligne].

Disponible sur : <https://www.cesr.org/sites/default/files/Issue%20Brief%202020.pdf>

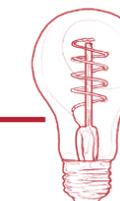
libre et significative au développement et à la distribution équitable »<sup>52</sup> des bénéfiques qui en découlent. Il met l'accent sur l'habilitation et l'autonomisation, et non pas sur la charité.

Le droit au développement incarne les principes des Droits de l'Homme qui sont l'égalité, la non-discrimination, la participation, la transparence et la responsabilité ainsi que la coopération internationale. Les politiques des États devraient s'aligner sur ces principes et mobiliser et utiliser le maximum de ressources disponibles pour la mise en pratique progressive des droits.<sup>53</sup> Les exigences de la Déclaration des Nations Unies sur le Droit au Développement comprennent: mettre les personnes au centre du développement; assurer une participation libre, active et significative; garantir la non-discrimination; répartir équitablement les bénéfices du développement; respecter l'autodétermination et la souveraineté sur les ressources naturelles; le tout dans un processus qui fait progresser d'autres droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Les gouvernements ont également des obligations «extraterritoriales» en matière de droits de l'homme, qui les engagent à garantir les droits non seulement de leur propre peuple, mais aussi des personnes largement touchées par leur conduite. Cela signifie que les gouvernements ne doivent pas causer de dommages au-delà de leurs frontières ou empêcher d'autres États de respecter leurs obligations en matière de droits de l'homme.<sup>54</sup>

Ce droit à l'autodétermination est souvent miné par les institutions internationales, façonnées par le capitalisme néolibéral. Les pays du Sud Global sont plus limités dans leur autonomie (par exemple, leur espace fiscal et politique) en raison de l'influence externe enracinée dans les héritages et les relations coloniales racistes. La Déclaration renforce la responsabilité des détenteurs d'obligations - gouvernements, donateurs et bénéficiaires, organisations internationales, sociétés multinationales et société civile. Par exemple, les États ont des obligations en vertu du droit international des droits de l'homme, comme indiqué ci-dessus, et sont responsables devant leurs citoyens.

Souvent, des politiques fiscales régressives sont imposées aux gouvernements nationaux, comme par exemple la pression du FMI en faveur de réformes de la TVA.<sup>55</sup> Les programmes du FMI ont encouragé une plus grande perception des recettes provenant de la taxation des biens et services (en particulier la TVA), qui est généralement une taxe régressive. Les pays du Nord Global dominant le pouvoir décisionnel du FMI et d'autres institutions financières internationales.

<sup>55</sup> Reinsberg, B., Stubbs, T. and Kentikelenis, A. (2020). Taxing the People, Not Trade: The International Monetary Fund and the Structure of Taxation in Developing countries. *Studies in Comparative International Development*. 55, pp. 278-304.



## Questions à discuter

Une évaluation de la souveraineté nationale et du droit au développement nous oblige à répondre aux questions suivantes :

- *Votre gouvernement est-il en mesure/libre de défendre son droit au développement ?*
- *Qui influence les politiques de votre gouvernement ?*
- *L'espace fiscal ou politique de votre gouvernement est-il limité par d'autres pays ou des institutions internationales ? Ou votre gouvernement empiète-t-il sur l'espace fiscal ou politique d'autres pays et sur leur capacité à mettre les droits de l'homme en pratique pour leur population - par exemple, en imposant une lourde charge de la dette ou des règles fiscales injustes ?*
- *Les décisions de votre gouvernement en matière d'allocation des ressources sont-elles limitées par la dette ?*
- *La prise de décision de votre gouvernement est-elle limitée par les institutions financières internationales ? Donner des détails.*

<sup>56</sup> International Women's Development Agency and Womankind Worldwide (2020). Plan Your Power: A Toolkit for Women's Rights Advocacy Planning [en ligne]. Disponible sur : [https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2020/08/IWDA\\_WW\\_Plan-Your-Power-Toolkit\\_final.pdf](https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2020/08/IWDA_WW_Plan-Your-Power-Toolkit_final.pdf)

More on power also here Created by Srilatha Batliwala (2019). All about power: understanding social power and power structures [en ligne].

Disponible sur : <https://re-conference.creaworld.org/wp-content/uploads/2019/05/All-About-Power-Srilatha-Batliwala.pdf>

<sup>57</sup> FOWODE (2018). The Genesis: Gender Responsive Budgeting in Uganda FOWODE's story. Page 12 [en ligne].

Disponible sur : <https://www.fowode.org/publications/stories-of-change/11-fowode-grb-story/file.html>

<sup>58</sup> United Nations (2021). About Good Governance [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ohchr.org/EN/Issues/Development/GoodGovernance/Pages/AboutGoodGovernance.aspx>

## e) Responsabilité: suivez l'argent

Les approches féministes et fondées sur les droits se concentrent sur le pouvoir de transformation, qui repose sur la capacité et l'habileté des personnes à conduire ensemble le changement social par le biais de l'action collective et à contester le pouvoir oppressif que les personnes disposant de ressources ou d'une autorité formelle ont et exercent sur les autres.<sup>56</sup> Dans notre système mondial actuel, qui est basé sur des relations économiques extractives, le pouvoir s'exprime dans la richesse, la propriété de la terre, les ressources naturelles et la propriété.

Ceux qui détiennent le pouvoir légitime en tant que détenteurs d'obligations, l'État et plusieurs organismes publics, tels que l'administration fiscale, le pouvoir judiciaire, les prestataires de soins de santé et le gouvernement central, doivent s'acquitter de leurs obligations obligatoires et sont responsables de leurs impacts sur les droits de l'homme. Les détenteurs de droits, les individus, les médias, la société civile et la communauté internationale jouent un rôle important en tenant les gouvernements responsables de leur obligation de respecter, protéger et de mettre en pratique les droits de l'homme.<sup>57</sup> Les institutions publiques doivent être tenues de rendre des comptes de leur gestion des finances publiques et des systèmes fiscaux. Pour que les mécanismes de responsabilisation soient efficaces, la transparence et l'accès à l'information sont nécessaires. Dans les mécanismes dits de responsabilité sociale, les citoyens vérifient les dépenses publiques et les tiennent responsables des promesses et des accords conclus. Il est également important de savoir quel niveau du gouvernement a le pouvoir d'imposer telle ou telle taxe, l'objectif de cette taxe et quel est son impact.

Le Conseil des Droits de l'Homme a identifié les attributs clés de la bonne gouvernance de la manière suivante : transparence, responsabilité, reddition de comptes, participation et réactivité (pour les besoins de la popu-

lation).<sup>58</sup> Une bonne gouvernance signifie également une bonne gouvernance transfrontalière et ne pas entraver les efforts d'autres pays en faveur de leurs propres politiques fiscales et financières. La bonne gouvernance concerne les processus politiques et institutionnels et les résultats nécessaires pour atteindre les objectifs de développement.<sup>59</sup> La responsabilité sociale garantit que les gouvernements tiennent la promesse de respecter les droits de l'homme : droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux.

En 2015, l'Ouganda a été le premier pays à avoir un Certificat de Genre et d'Équité intégré dans la loi pour assurer la conformité, l'application et la responsabilité avec la budgétisation de l'égalité des sexes et de l'équité. Cela a démocratisé le processus de budgétisation et l'a rendu plus transparent. Par conséquent, en 2014/2015, le Parlement a supprimé une proposition de TVA de 18% sur les intrants et équipements agricoles.<sup>60</sup>

<sup>59</sup> Ibid.

<sup>60</sup> Uganda Radio Network (2014). MPs Adopt Report Recommending Scrapping of Taxes On Agricultural Inputs [en ligne]. Disponible sur : <https://ugandaradionetwork.net/story/mps-adopt-report-recommending-scrapping-of-taxes-on-agricultural-inputs>





### Questions à discuter

Du point de vue de la responsabilité, les principales questions à considérer sont :

- *Qui a le pouvoir de prendre des décisions, d'établir des règles, de dépenser des ressources ?*
- *Qui est en charge ou qui est responsable ?*
- *Devant qui sont-ils responsables/répondants ?*
- *Qui est impacté par leurs décisions et leurs actions ?*
- *Les décisions ont-elles un élément transfrontalier, et donc, pour cela, engendrent-elles des obligations extraterritoriales ?*
- *Qui paie avec son argent, son temps, son travail ou ses ressources ?*
- *Les institutions, les politiques et les services garantissent-ils effectivement le droit à une santé de qualité, à un logement acceptable, à une alimentation suffisante, à une éducation de qualité, à une justice équitable et à une sécurité personnelle ?*
- *Des informations sont-elles disponibles sur le montant prévu à être dépensé, sur combien a été dépensé et dépensé pour quoi ?*

## f) Les femmes dans la prise de décision

La participation égalitaire des femmes à la prise de décision à tous les niveaux de la société et des institutions, aux niveaux national et international, est une dimension essentielle de l'égalité entre les sexes.

Toutes les femmes devraient être en mesure d'exercer un choix et un contrôle sur les opportunités économiques, les résultats et les ressources, et de façonner la prise de décision économique à tous les niveaux.<sup>61</sup> À l'échelle mondiale, seulement 24% des parlementaires sont des femmes et les femmes dirigent moins de 25 des 196 pays du monde.<sup>62</sup> Toutes les personnes devraient avoir le droit de participer et d'accéder aux informations relatives aux processus décisionnels qui affectent leur vie et leur bien-être.<sup>63</sup> Une approche fondée sur les droits demande la participation des communautés, de la société civile, des minorités, des femmes, des jeunes, des peuples autochtones et d'autres groupes qui ont historiquement ou culturellement été exclus du processus décisionnel.

De nombreux obstacles empêchent ou découragent les femmes de participer à la prise de décision à tous les niveaux de la société. Les femmes qui sont confrontées à la violence domestique, à la pauvreté et à la discrimination - ou qui ont des charges lourdes et inégales dans le domaine de la prestation de soins - sont plus susceptibles d'être exclues de la prise de décision. Lorsqu'il s'agit d'élections, de nombreuses femmes sont confrontées à des obstacles qui rendent difficile leur élection. Les défis fondamentaux au pouvoir patriarcal oppressif demandent l'ouverture des processus de prise de décision, la redistribution du contrôle sur les ressources et le changement des lignes d'autorité formelles et informelles. Il est également essentiel de dénoncer les pouvoirs cachés, tels que l'influence des entreprises ou des institutions internationales, et de con-

<sup>61</sup> Womankind Worldwide (2019). Working towards a just feminist economy: The role of decent work, public services, progressive taxation and corporate accountability in achieving women's rights. Saalbrink, R. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2019/03/working-towards-a-just-feminist-economy-final-web.pdf>

<sup>62</sup> Womankind Worldwide (2021). Strengthening Women's Participation and Leadership [en ligne]. Disponible sur : <https://www.womankind.org.uk/what-we-do/womens-participation-and-leadership/>

<sup>63</sup> United Nations Population Fund (2005). Human Rights Principles [en ligne]. Disponible sur : <https://www.unfpa.org/resources/human-rights-principles>

<sup>64</sup> International Women's Development Agency and Womankind Worldwide (2020). Plan Your Power: A Toolkit for Women's Rights Advocacy Planning [en ligne]. Disponible sur : [https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2020/08/IWDA\\_WW\\_Plan-Your-Power-Toolkit\\_final.pdf](https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2020/08/IWDA_WW_Plan-Your-Power-Toolkit_final.pdf)

<sup>65</sup> Womankind Worldwide (2021). Strengthening Women's Participation and Leadership. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.womankind.org.uk/what-we-do/womens-participation-and-leadership/>

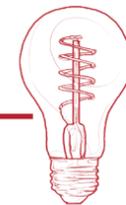
<sup>66</sup> Halcrow G., Rowland C., Willetts J., Crawford J. and Carrard, N. (2010). Resource Guide: Working effectively with women and men in water, sanitation and hygiene programs, International Women's Development Agency and Institute for Sustainable Futures, University of Technology Sydney, Australia. [en ligne]. Disponible sur : [http://www.genderinapacificwash.info/system/resources/BAhb-BlsHOgZmljoyMDExLzAx-LzI0LzE5LzA0LzQyLzgzMS9X-QVNIX2ZsYXNoY2FyZHN-fZmluYWw0d2ViLnBkZg/WASH\\_flashcards\\_final4web.pdf](http://www.genderinapacificwash.info/system/resources/BAhb-BlsHOgZmljoyMDExLzAx-LzI0LzE5LzA0LzQyLzgzMS9X-QVNIX2ZsYXNoY2FyZHN-fZmluYWw0d2ViLnBkZg/WASH_flashcards_final4web.pdf)

Ladder of participation (See tool in Working effectively with women and men in water, sanitation and hygiene programs Resource Guide p.23).

tester les pouvoirs invisibles, tels que les normes sociales discriminatoires qui attribuent aux femmes le rôle de soignantes.<sup>64</sup>

Améliorer la représentation des femmes dans les instances dirigeantes locales peut influencer les décisions qui affectent la vie quotidienne des femmes. Il est important de demander des comptes aux décideurs et de s'assurer qu'ils répondent aux priorités et aux besoins des femmes - notamment les femmes handicapées, les femmes de la classe ouvrière, les femmes Dalits et les lesbiennes, bisexuelles et transsexuelles.<sup>65</sup> Nous devons accroître la représentation et la participation significative des femmes et des filles aux postes de direction et de prise de décision à tous les niveaux de la société.<sup>66</sup>

Les femmes doivent avoir accès à des recours en cas de violation de leurs droits. Cela peut prendre la forme d'un accès aux organismes conventionnels des droits de l'homme tels que la CEDAW et le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies, ou quand des pays se présentent pour l'examen périodique de leur situation en matière de droits de l'homme. Il est important qu'il y ait un accès aux recours juridiques, par exemple, par le biais d'un litige d'intérêt public (LIP). C'est quand un membre du public peut demander réparation lorsqu'un organisme public ne respecte pas ses droits de l'homme ou son mandat constitutionnel. Par exemple, au Népal, un citoyen a agi par le biais d'un LIP pour s'assurer qu'une grande entreprise de télécommunications payait tous les impôts dus sur les plus-values quand elle a été vendue d'une MNC à une autre. Cela a contraint le gouvernement à taxer la MNC en tant qu'ordre juridique.



## Questions à discuter

Les questions clés à prendre en compte lors de l'évaluation du niveau de participation des femmes à la prise de décision dans un pays sont :

- *À quelles contraintes les femmes sont-elles confrontées pour participer à la prise de décision à différents niveaux dans votre pays ?*
- *Comment surmonter ces contraintes et barrières ?*
- *De quelles ressources a-t-on besoin pour que des femmes participent effectivement des prises de décision ?*
- *Combien de parlementaires sont des femmes dans votre pays ?*
- *Qui est impliqué dans la prise de décision aux différents niveaux de gouvernement ? Ce groupe est-il représentatif de ses habitants ?*
- *Est-il inclusif, les minorités et les autres femmes et groupes marginalisés sont-ils représentés ? Comment votre gouvernement permet-il la participation significative des femmes dans toute leur diversité en termes de race, d'ethnie, d'âge, de capacité, de religion, de langue, de localisation et d'autres variables sociales pertinentes ?*
- *Existe-t-il des mécanismes pour lutter contre les abus de justice et les droits d'accès à un recours ? Les mécanismes peuvent inclure la CEDAW et d'autres conventions internationales et régionales signées par les gouvernements pour faire respecter les droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels, etc.*



# Chapitre 3

<sup>67</sup> ILO (2018) Care Work and Care Jobs for The Future of Decent Work. Disponible sur : [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_633135.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_633135.pdf)

<sup>68</sup> Womankind Worldwide (2019). Working towards a just feminist economy: The role of decent work, public services, progressive taxation and corporate accountability in achieving women's rights. Saalbrink, R. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2019/03/working-towards-a-just-feminist-economy-final-web.pdf>

(UNW, 2015): 'Progress of the World Women 2015-2016: Transforming Economies, Realising Rights' [pdf] p.200 fig 4.2).

## Économie féministe Réimaginer les Systèmes Économique et Fiscal

L'économie orthodoxe traditionnelle a négligé l'idée que la production demande également la reproduction sociale - les nombreuses choses que les femmes font telles que la prestation de soins et les travaux domestiques pour faire vivre les familles et les sociétés. C'est une réalité reflétée dans le monde entier où les femmes et les filles effectuent 76,2% des prestations de soins et des travaux domestiques non rémunérés.<sup>67</sup>

Cette omission délibérée se reflète dans la façon de comment le Produit Intérieur Brut (PIB) est mesuré en considérant la valeur produite par le travail salarié, mais non pas par le travail domestique et de prestation de soins non rémunéré. Le PIB ne mesure pas non plus l'impact sur la Terre Mère. Le travail non rémunéré des femmes dans les communautés comprend une foule d'activités telles que l'organisation et le maintien des réseaux sociaux par le biais des églises, des funérailles, des mariages, des collectes de fonds communautaires, etc. Le travail des femmes est essentiel pour soutenir les communautés, une économie qui fonctionne bien et notre capacité à vivre en harmonie avec la nature. Par exemple, lorsque la valeur du temps consacré aux prestations de soins et aux travaux domestiques non rémunérés est comptée en termes de PIB, ces activités représentent d'énormes contributions - de 15% du PIB en Afrique du Sud à 31% au Nicaragua, 35% en Tanzanie et 39% en Inde.<sup>68</sup> En effet, les partisans de l'économie féministe soutiennent que - en termes de méthodologie et d'orientation - l'économie moderne est trop

centrée sur les hommes et leurs activités économiques (telles que la construction et la finance), la contribution des femmes à l'économie étant systématiquement ignorée. En outre, cette vision économique étroite exclut également des millions de personnes dont la vie n'est pas façonnée par cette notion hétéronormative des familles et des ménages, y compris les personnes handicapées, les personnes marginalisées par la pauvreté et une combinaison de variables sociales basées sur le sexe, l'âge, la race, l'ethnicité, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, la localisation et d'autres encore. La valeur des êtres humains ne peut être réduite à leur contribution au PIB tout en ignorant toutes les autres manières de comment les personnes vivent et se soutiennent mutuellement, les communautés, les sociétés et les écosystèmes.

Le modèle économique actuel du capitalisme patriarcal néolibéral est enraciné dans des systèmes coloniaux et extractifs qui privilégient l'accumulation des profits individuels et des entreprises au détriment du bien-être collectif. Cela a façonné nos sociétés et « a facilité les changements des lois, la déréglementation des droits du travail, la privatisation des ressources naturelles et des services de base, la libéralisation du commerce, des investissements et des flux financiers ».<sup>69</sup>

Les femmes sont plus susceptibles de dépendre de l'État pour une plus grande partie de leurs revenus en raison des inégalités économiques, de la discrimination sur le lieu de travail, de la différence de rémunération entre les sexes et de la division du travail selon le sexe, c'est-à-dire leur travail dans la reproduction sociale, ce qui signifie qu'elles sont donc plus susceptibles de compter sur des prestations ou des crédits d'impôt. Cet exemple souligne la nécessité de mettre en place des systèmes d'imposition qui taxent les hommes et les femmes en tant qu'individus et différemment en fonction de leurs revenus et de leurs biens distincts. En tenant compte des différences (socialement construites) dans les différents rôles (sexués) des hommes et des femmes dans la société, l'économie féministe est nettement différente de l'économie traditionnelle. Il

<sup>69</sup> Ibid.

<sup>70</sup> Women's Budget Group (2018). 'What is Feminist Economics?' resource pack [en ligne]. Disponible sur : <https://wbg.org.uk/wp-content/uploads/2018/01/WBG-What-is-Feminsist-Eco-nomics-PDF-compressed.pdf>

<sup>71</sup> Public Services International (2018). 'Advancing Women's Human Rights through Gender-Responsive Public Services' [en ligne]. Disponible sur : <https://publicservices.international/resources/news/advancing-womens-human-rights-through-gender-responsive-public-services?id=9180&lang=en>

s'avère que les relations de genre sont une caractéristique structurelle de toute et quelconque économie parce que les changements dans l'économie peuvent affecter les relations de genre et vice versa, et pour cette raison le genre doit être pris en compte dans toute compréhension de l'économie. De cette façon, l'économie féministe n'est pas une « économie pour les femmes », c'est simplement une meilleure économie, et tous les économistes devraient être des économistes féministes !<sup>70</sup>

La comptabilisation du travail non rémunéré est la première étape vers la reconnaissance du temps et du travail appliqués dans les prestations de soins non rémunérés et le travail domestique et c'est la première étape vers la redistribution et la réduction du fardeau disproportionné des femmes en matière de prestation de soins. Une fois que cela est explicitement reconnu et inclus dans la politique macro-économique, cela ouvre la porte à un changement structurel plus complet de la politique fiscale. Malgré les obligations des États de devoir garantir que les politiques économiques sont non discriminatoires et donnent la priorité à la mise en pratique des droits de l'homme et à l'égalité des sexes, les politiques fiscales régressives et les services publics sous-financés perpétuent la responsabilité disproportionnée des femmes pour le travail de prestation de soins non rémunéré et le manque de reconnaissance de ce travail. Ce travail s'inscrit dans le contrat social entre l'État et les citoyens contribuables. En contrepartie, l'État devrait fournir des services publics adéquats, accessibles, abordables et de bonne qualité. S'ils sont conçus, financés et fournis sur la base d'une analyse sexospécifique, les services publics peuvent remettre en question le patriarcat et transformer les causes structurelles de la discrimination en redistribuant le pouvoir et les ressources<sup>71</sup> plus équitablement et au niveau national.

### Outils pour évaluer le travail de prestation de soins non rémunéré

Un exemple d'outil permettant d'évaluer les prestations de soins non rémunérées est de réaliser une enquête sur l'Emploi du temps/Utilisation du temps, selon laquelle les hommes et les femmes indiquent leurs activités quotidiennes, ce qui permet aux femmes et aux hommes de commencer à comprendre le temps et l'énergie que les femmes consacrent aux prestations de soins non rémunérées, ainsi que les effets néfastes de leur responsabilité disproportionnée dans ce domaine sur d'autres aspects de leur vie.

L'économie féministe s'engage en faveur de l'égalité des sexes et de la mise en pratique des droits sociaux et économiques, en particulier pour les femmes vivant dans la pauvreté. Nous avons besoin de services publics qui transforment le genre, de transparence financière et fiscale, de systèmes de protection sociale universels, de la redistribution des prestations de soins non rémunérées dans les ménages et entre les ménages et l'État, l'accès à un travail décent, des infrastructures durables et des ressources publiques et une fiscalité progressive.<sup>72</sup>

<sup>72</sup> Womankind Worldwide (2019). Working towards a just feminist economy: The role of decent work, public services, progressive taxation and corporate accountability in achieving women's rights. Saalbrink, R. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2019/03/working-towards-a-just-feminist-economy-final-web.pdf>



### Questions à discuter

Pour comprendre l'approche économique féministe, les questions suivantes sont importantes :

- *Quelles sont les différences entre les rôles des hommes et des femmes dans la société ?*
- *Les différents rôles des hommes et des femmes sont-ils pris en compte au moment de mesurer la production économique ?*
- *Quelle est la contribution du travail non rémunéré des femmes à la croissance économique et au développement du pays ?*
- *Comment le travail non rémunéré peut-il être redistribué quittement entre les hommes et les femmes et entre les ménages et l'Etat ?*
- *Quels sont les impacts différenciés des politiques, programmes et budgets du pays sur les hommes et les femmes ?*

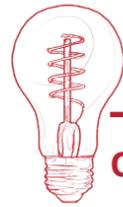
## a) Autonomisation économique des femmes

Il y a une tendance qui relègue l'autonomisation économique des femmes à une analyse et à une intervention économiques à un niveau micro (individuel) tel que l'entrepreneuriat à petite échelle. En ce qui concerne les politiques macroéconomiques (nationales et structurelles), elles ont été étroitement axées sur l'intégration d'un plus grand nombre de femmes sur le marché du travail rémunéré et l'amélioration des moyens de subsistance existants. Cependant, ce n'est pas une stratégie suffisante pour permettre l'autonomisation économique des femmes.<sup>73</sup> Au contraire, l'autonomisation économique des femmes doit être comprise comme étant bien plus que la capacité des femmes à rivaliser à armes égales sur les marchés existants, ou comme les résultats bénéfiques de leur contribution à la croissance. Il doit inclure l'accès et le contrôle des femmes aux ressources économiques, l'accès à un travail décent, le contrôle de leur propre corps, le contrôle de leur temps et une participation significative à la prise de décisions économiques à tous les niveaux – du ménage aux institutions et aux espaces politiques internationaux et sur les décisions de politique macroéconomique sur leurs conditions de vie, leurs choix et leurs opportunités.

L'émancipation économique des femmes va de pair avec l'égalité des sexes et contribue à faire progresser les économies et le développement durable.<sup>74</sup>

<sup>73</sup> Discussion Paper, Macroeconomic Policy and Women's Economic Empowerment. Disponible sur : <https://static1.squarespace.com/static/536c4ee8e4b0b60b-c6ca7c74/t/59a7e96f15d5db-4b826ac8ce/1504176498496/MacroEconomic-DiscussionPaper-WEB-single.pdf>

<sup>74</sup> Thematic brief on UN Women's work on economic empowerment. Disponible sur : <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2013/12/un%20women-ee-thematic-brief-us-web%20pdf.pdf?la=en>



### Questions à discuter

Pour comprendre et renforcer l'autonomisation économique des femmes dans un pays donné, les questions suivantes sont importantes:

- *Quelles sont les principales contraintes auxquelles sont confrontées les femmes dans leurs engagements économiques ?*
- *Comment la division du travail selon le sexe se manifeste-t-elle dans l'autonomisation économique et quel impact a-t-elle sur le pouvoir économique des femmes ?*
- *La politique économique favorise-t-elle les secteurs économiques dominés par les hommes par rapport à ceux dominés par les femmes (par exemple, la prestation de soins) ?*
- *Quelles mesures peuvent être mises en place pour garantir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes en matière de propriété, d'accès et de contrôle des ressources productives ?*
- *Quelles mesures peuvent être mises en place pour assurer l'accès des femmes à un emploi rémunéré et à l'équité salariale ?*

## b) Approche de la fiscalité et des dépenses fondée sur les droits de l'homme

La mise en pratique des droits de l'homme dans les politiques fiscales et macroéconomiques demande la mise en œuvre de politiques comprenant des mesures visant à corriger les inégalités et à garantir des recettes fiscales adéquates pour s'acquitter des obligations du gouvernement en matière de fourniture de services publics appropriés, adéquats et abordables pour tous les résidents, sans aucune exception.

La justice fiscale est une question de droits des femmes parce que les lois, les politiques et les systèmes fiscaux continuent de façonner la vie des femmes, affectent leur accès à la propriété, aux revenus et aux services publics, et transmettent les attentes sociales et les stéréotypes en terme de genre au sein des sociétés et au-delà des frontières. Comme expliqué ci-dessus, les impôts sont cruciaux pour quatre raisons, qui sont résumées comme étant les quatre « R » de la fiscalité: i) Génération de Revenus, ii) Redistribution, iii) Représentation et iv) Retarification.

Chaque gouvernement dans le monde a certaines obligations envers les personnes vivant sur son territoire et au-delà. Cependant, les droits de l'homme englobent non seulement les droits civils et politiques, mais aussi les droits économiques, sociaux et culturels. Au strict minimum, le cadre des droits de l'homme exige la fourniture sans délai de denrées alimentaires à la population, de soins de santé primaires essentiels, d'abris et de logements de base et des formes les plus élémentaires d'éducation. Cependant, les États sont également tenus de prendre des mesures concrètes et régulières pour faire valoir les droits économiques et sociaux de manière plus complète et globale au fil du temps et aussi rapidement que possible.

<sup>75</sup> Center for Economic and Social Rights (2020). Recovering Rights Topic Three – Progressive Tax Measures to Realize Rights [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cesr.org/sites/default/files/Brief%203%20Progressive%20Tax.pdf>

L'approche des droits de l'homme se préoccupe de la manière de comment les droits sont mis en pratique par le biais du budget et de la manière de comment ils sont violés lorsque les États sont incapables de respecter leurs obligations en raison d'une fiscalité faible ou injuste. Très souvent, les États disent qu'ils ne peuvent pas prendre des mesures plus rapides pour mettre en pratique les droits économiques et sociaux parce qu'ils n'ont tout simplement pas les ressources nécessaires. Il est important de ne pas prendre cette affirmation pour argent comptant, mais plutôt d'examiner les différentes façons de comment les gouvernements pourraient augmenter le nombre de ressources disponibles. En d'autres termes, comment pourraient-ils augmenter la taille de la tarte et pas seulement la diviser différemment ?

La politique fiscale peut jouer un rôle important dans la redistribution de la richesse et du pouvoir au sein d'une économie. La fourniture de services est un moyen de lutter contre la pauvreté et les inégalités par le biais de la fiscalité, car ce sont les pauvres qui ont tendance à dépendre davantage des services clés tels que les services de santé et d'éducation financés par l'État. Avec une aide internationale au développement de plus en plus réduite, la fiscalité est l'un des seuls moyens à long terme, durables et fiables de ressourcer les droits des femmes, et elle est exempte de nombreux liens et contraintes liés aux aides ou aux prêts. Cependant, la manière de comment les systèmes fiscaux sont conçus et mis en œuvre a un impact direct sur ceux qui en bénéficient et ceux qu'ils pénalisent injustement.

Le terme « imposition progressive » est utilisé pour décrire les systèmes fiscaux qui redistribuent des individus et des institutions plus riches vers ceux qui ont moins de ressources. Les systèmes d'imposition progressifs sont plus conformes aux obligations en matière de droits de l'homme.<sup>75</sup> Les impôts directs se sont largement révélés progressifs et comprennent : L'impôt sur le revenu des sociétés (IRS), l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu des personnes physiques différenciés entre ceux dont les reve-

nus sont les plus bas et les plus élevés. Les impôts indirects, quant à eux, sont pour la plupart régressifs et comprennent les taxes à la consommation (prélevées sur les denrées alimentaires, les carburants et d'autres biens), la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et la taxe sur les produits et services (TPS). D'une part, certaines études<sup>76</sup> montrent que la TVA/taxe sur les ventes n'est pas toujours régressive, lorsqu'elle est conçue correctement, mais qu'elle n'est certainement pas aussi progressive que d'autres formes de taxe, et c'est donc souvent le choix le moins progressif.

Malgré ces impacts négatifs, les impôts indirects sont favorisés par les institutions financières internationales, qui soutiennent qu'ils sont faciles à mettre en œuvre dans les pays en développement où l'infrastructure fiscale est faible et qu'ils ne « limitent pas le potentiel d'innovation » des petites entreprises. Ils partent du principe que les impôts devraient être économiquement neutres et devraient se concentrer uniquement sur l'augmentation des recettes, ignorant le potentiel de l'impôt pour remettre en question les inégalités et garantir les droits. Un recours accru aux impôts indirects (par exemple en augmentant ou en introduisant la TVA) fait généralement partie d'un ensemble de conditions de prêt du FMI. Une trop grande dépendance d'un gouvernement à la TVA pour ses recettes peut finir par aggraver les inégalités dans un pays. Pour cette raison, la TVA a été au centre des manifestations en faveur de la justice fiscale dans les pays du monde entier.<sup>77</sup> Dans le même temps, lorsque les gouvernements accordent à de puissantes multinationales des exonérations, des congés ou des incitations fiscales, ou leur permettent d'échapper à l'impôt ou de le sous-payer, ils négligent un mode de collecte de revenus plus progressif et plus juste sur le plan social.

<sup>76</sup> Rita de la Feria, University of Leeds (2019). Blueprint for Reform of VAT Rates in Europe [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=3372383](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3372383)

<sup>77</sup> Voir les Campagnes sur la TVA aux Philippines et en Sierra Leone. . Christian Aid and SOMO (2011). Tax Justice Advocacy: A Toolkit for Civil Society [en ligne]. Disponible sur : <https://taxjusticetoolkit.org/> or <http://www.forum.awid.org/forum12/wp-content/uploads/2013/02/tax-advocacy-tool-kit.pdf>



### Questions à discuter

**1.** *Comment l'argent qui est collecté par le biais des impôts est-il dépensé et qui se bénéficie des politiques de dépenses (financées par les impôts perçus) ?*

*Par exemple, si la politique fiscale est progressive mais que bien peu est alloué à la construction d'hôpitaux et d'écoles qui desservent tout le monde, y compris les plus défavorisés, cela ne permet pas la mise en pratique des droits de l'homme pour tous.*

**2.** *Combien de revenus sont-ils perdus à cause des différentes formes de fraudes fiscales dans votre pays? (voir plus sur les FFI ci-dessus).*

*Les fraudes fiscales résultent de l'évasion fiscale pratiquée par les grandes entreprises et les particuliers fortunés au moyen de mécanismes sophistiqués qui ne sont pas faciles à détecter par les administrations fiscales. Celles-ci conduisent à une baisse des revenus perçus pour financer des programmes sociaux qui profiteraient à tous et pour la mise en pratique des droits de l'homme. Les stratégies les plus courantes pour éviter de payer des impôts équitables sont le recours aux paradis fiscaux et la manipulation des prix de transfert.*

### Application à l'Ouganda

Il convient de noter que l'Ouganda a signé les divers traités relatifs aux droits de l'homme, notamment le Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels (ICESCR) et la CEDAW. L'effort de recouvrement des impôts de l'Ouganda est resté en deçà de son potentiel malgré les réformes successives de l'Administration Fiscale de l'Ouganda (URA) dans l'administration et les systèmes fiscaux depuis les années 1990. Même si la collecte des recettes a augmenté au fil du temps, les performances des recettes restent inférieures aux recettes potentielles, sur la base de la proportion impôts/PIB. La proportion impôts/PIB de l'Ouganda n'a augmenté que de 13,5% à 14,1% entre les exercices fiscaux 2016/17 et 2017/18, ce qui est toujours inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne d'environ 16%.

Malgré les faibles niveaux de perception de recettes, on estime que l'Ouganda a perdu un montant important de recettes en raison de la mauvaise facturation des échanges commerciaux.<sup>78</sup> La surfacturation et la sous-facturation potentielles des importations commerciales de 2006 à 2015 s'élevaient à environ 4,9 milliards US\$, et la sous-facturation et la surfacturation potentielles des exportations à environ 1,7 milliard US\$ (Intégrité Financière Mondiale, 2018<sup>79</sup>). Le total des revenus perdus en raison de la facturation erronée du commerce d'environ 6,6 milliards US\$ (environ 24.410,6 milliards d'UGX) aurait financé le budget de la santé de l'Ouganda (estimé à 2.589,5 d'UGX en 2019/20 - République d'Ouganda, 2019<sup>80</sup>) durant près de 10 ans. De même, il aurait financé le budget de l'éducation de l'Ouganda (estimé à 3.397,6 d'UGX en 2019/20) pendant environ sept ans. D'autres estimations ont révélé que l'Ouganda perd environ 115 millions de dollars par an en raison de la fraude fiscale mondiale.<sup>81</sup> Cela équivaut à 31,43% du budget de la santé et 13,93% des dépenses d'éducation. De plus, la perte de revenus équivaut au salaire annuel de 83.658 infirmières. Avec une estimation de la proportion infirmière/sage-femme et patient de 1,2 pour 1000 personnes,<sup>82</sup> ces ressources contribueraient grandement à améliorer les résultats de santé en Ouganda.

<sup>78</sup> La fausse facturation commerciale implique la falsification délibérée de la valeur, du volume et/ou du type de produit dans une transaction commerciale internationale de biens ou de services pour au moins une partie à la transaction. C'est une pratique courante dans les grandes entreprises pour éviter de payer des impôts dans les pays où elles opèrent et c'est l'une des pratiques utilisées par les FFI. Par exemple, au Mozambique, les producteurs de crevettes exportées déclarent fréquemment que leur produit est de moins bonne qualité qu'en réalité, et les producteurs de bois sous-déclarent souvent les quantités qu'ils exportent. Ainsi, dans les deux cas, les valeurs déclarées des produits sont réduites, abaissant la taxe à payer. Extrait de: The Money Drain. How Trade Mis-invoicing and Unjust Debt Undermine Economic and Social Rights in Southern Africa. ACTSA Briefing Paper. August 2019: <https://www.globaltaxjustice.org/sites/default/files/ACTSA-The-Money-Drain-FINAL.pdf>

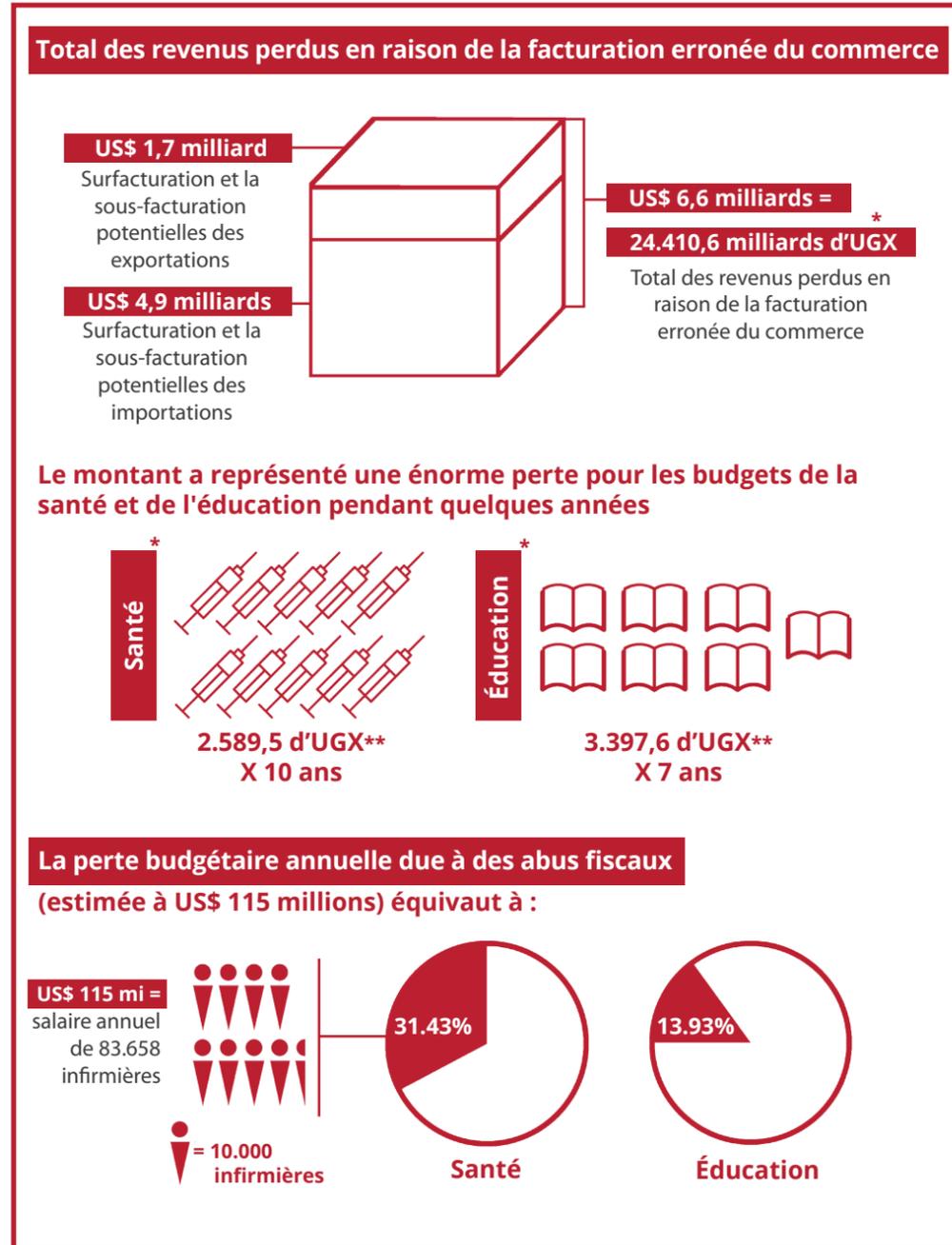
<sup>79</sup> Global Financial Integrity (2018). A Scoping Study of Illicit Financial Flows Impacting Uganda. With contributions from Economic Policy Research Centre Uganda Association of Women Lawyers: <https://gfintegrity.org/report/a-scoping-study-of-illicit-financial-flows-impacting-uganda/>

<sup>80</sup> Republic of Uganda (2019). National Budget Framework Paper FY 2020/21 – FY 2024/25. Ministry of Finance, Planning and Economic Development. Disponible sur : [https://budget.go.ug/sites/default/files/National%20Budget%20docs/National%20Budget%20Framework%20Paper%20FY%202020-21\\_0.pdf](https://budget.go.ug/sites/default/files/National%20Budget%20docs/National%20Budget%20Framework%20Paper%20FY%202020-21_0.pdf)

<sup>81</sup> Tax Justice Network (2020). Illicit Financial Flows Vulnerability Tracker - Uganda [en ligne]. Disponible sur : <https://iff.tax-justice.net/#/profile/UGA>

<sup>82</sup> World Bank (2018). Nurses and midwives (per 1,000 people) – Uganda [en ligne]. Disponible sur : <https://data.worldbank.org/indicator/SH.MED.NUMW.P3?locations=UG>

\*\* Budget estimé en 2019/20



Des niveaux insuffisants de transparence financière - à l'échelle mondiale et nationale - et de responsabilité du gouvernement en Ouganda, associés à un système de réglementation qui peut inciter à la criminalité financière, ont contribué à engendrer des niveaux élevés d'entrées et de sorties de capitaux illicites dans le pays, qui sabotent les efforts de développement.<sup>83</sup> En conséquence, le pays a augmenté sa dépendance à l'égard de la dette extérieure, ce qui a des conséquences sur l'augmentation du service de la dette (jusqu'à 97 % des recettes fiscales perçues sont consacrées au paiement de la dette<sup>84</sup>) et la réduction des dépenses pour les services publics. Cela a un effet significatif sur les femmes, car elles assument de manière disproportionnée la charge du travail non rémunéré. En outre, en raison de la baisse de la perception de l'impôt sur le revenu (en particulier de l'impôt sur les sociétés), le recours aux impôts régressifs, notamment aux impôts indirects, est plus fréquent. Celles-ci ont un effet négatif sur les travailleurs informels et les personnes vivant dans la pauvreté - dont la majorité sont des femmes - car elles dépensent une grande partie de leurs revenus en impôts sur les biens et services essentiels qu'elles consomment pour assurer leurs moyens de subsistance. Cela perpétue également la pauvreté et aggrave la dépendance vis-à-vis de l'aide.

L'Ouganda aura du mal à atteindre son objectif de se hisser au rang de pays à revenu intermédiaire et de réduire sa dépendance à l'égard de la dette extérieure s'il ne redouble pas d'efforts pour lutter contre l'évasion fiscale commerciale, la corruption et le blanchiment d'argent issu de la criminalité et du financement du terrorisme. Trois domaines d'action devraient être au centre des préoccupations du gouvernement : éliminer l'autorisation et l'utilisation de sociétés anonymes dans l'économie ; réduire la facilité et les volumes de la fausse facturation commerciale ; et appliquer les lois contre le blanchiment d'argent, en particulier dans le secteur bancaire.<sup>85</sup>

<sup>83</sup> Global Financial Integrity (2018). A Scoping Study of Illicit Financial Flows Impacting Uganda. With contributions from Economic Policy Research Centre Uganda Association of Women Lawyers. [en ligne]. Disponible sur : <https://gfintegrity.org/report/a-scoping-study-of-illicit-financial-flows-impacting-uganda/>

<sup>84</sup> The East African (2021). Uganda to spend 97pc of domestic revenue on debt repayments [en ligne]. Disponible sur : <https://www.theeastafrican.co.ke/tea/business/uganda-to-spend-97pc-of-domestic-revenue-on-debt-repayments-3286354>

<sup>85</sup> Global Financial Integrity (2018). A Scoping Study of Illicit Financial Flows Impacting Uganda. With contributions from Economic Policy Research Centre Uganda Association of Women Lawyers [en ligne]. Disponible sur : <https://gfintegrity.org/report/a-scoping-study-of-illicit-financial-flows-impacting-uganda/>

<sup>86</sup> Check out the State of Tax Justice (2020) for some astounding figures of corporate and private tax abuse and evasion [en ligne]. Disponible sur : <https://www.taxjustice.net/reports/the-state-of-tax-justice-2020/>



### Questions à discuter

- *En comparant les dépenses consacrées aux services essentiels et aux programmes sociaux avec d'autres postes du budget, le gouvernement utilise-t-il de manière réaliste les « ressources maximales disponibles » pour mettre en pratique les droits économiques et sociaux ?*
- *Le gouvernement améliore-t-il progressivement l'allocation et les dépenses pour les services essentiels et les programmes sociaux conformément à ses obligations en matière de droits de l'homme ?*
- *Combien de revenus sont perdus à cause de différentes formes de fraude fiscale, et qu'implique la perte de revenus pour la mise en pratique des droits de l'homme et la fourniture de services sociaux essentiels à ces droits ?<sup>86</sup>*

## c) Fiscalité et égalité des genres

Dans la plupart des cas, il a été démontré que le système fiscal désavantageait les femmes parce que les femmes sont plus susceptibles de gagner moins en termes de travail rémunéré, d'effectuer une plus grande quantité de prestations de soins et de travaux ménagers non rémunérés, de dépenser une plus grande proportion de leur revenu en biens de consommation et de soins, et elles sont moins susceptibles d'épargner pour leur vieillesse.<sup>87</sup>

Les dispositions fiscales sexospécifiques peuvent être décrites principalement comme une discrimination explicitement ou implicitement exercée à l'encontre des femmes dans les lois sur les impôts et les dépenses (c'est-à-dire des préjugés explicites et implicites). Les formes explicites de discrimination fondée sur le sexe renvoient à des réglementations ou des dispositions spécifiques de la législation fiscale qui littéralement traitent les hommes et les femmes différemment. Les formes implicites de discrimination fondée sur le sexe, en revanche, concernent les dispositions des systèmes fiscaux qui, en raison de normes sociales et économiques systématiquement sexuées, ont des impacts post-impôt et post-consommation différents sur les hommes comparés aux femmes.

En général, les taxes forfaitaires telles que les taxes à la consommation, la taxe sur la valeur ajoutée ou les droits d'accises prélèvent une part plus importante du revenu des femmes. En outre, les particuliers qui paient des taxes à la consommation peuvent être en mesure de transférer cette taxe à une autre personne, comme dans le cas des taxes sur la valeur ajoutée dans lesquelles le dernier vendeur supporte la charge fiscale statutaire mais reporte la charge fiscale sur le consommateur.

<sup>87</sup> Tax Justice Network Africa (2011). Taxation and Gender: Why does it matter? Africa Tax Spotlight, first quarter, volume 2 [en ligne]. Disponible sur : [https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2020\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2020_en.pdf)

### Exemples d'inégalité entre les sexes dans le système fiscal

1. Un taux d'imposition élevé sur les salariés à temps partiel affectera probablement davantage les femmes que les hommes, car les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel pour s'acquitter de leurs responsabilités familiales.
2. Si le code des impôts traite un couple marié comme une seule unité (en combinant leurs revenus à des fins fiscales), le couple peut faire face à une « pénalité de mariage » par laquelle ils finissent par payer plus que lorsqu'ils déclarent leurs impôts séparément en tant que célibataires. Cela affecte généralement les femmes de manière disproportionnée, car l'impôt le plus élevé est effectivement appliqué au « deuxième » revenu. Les femmes sont plus susceptibles de gagner moins que leur conjoint et leurs gains sont généralement considérés comme un « deuxième » revenu.
3. Le passage des impôts directs aux impôts indirects tels que les taxes à la consommation (TVA) peut entraîner de plus grandes inégalités entre les sexes si des impôts sont prélevés sur des biens essentiels qui sont consommés de manière disproportionnée par les ménages à faible revenu, dont beaucoup sont probablement dirigés par des femmes.
4. Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de bénéficier d'exonérations d'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu, car ils sont plus susceptibles de posséder des biens et des actions.
5. La tendance à la baisse des taux de l'Impôt sur le Revenu des Sociétés (IRS) a un impact négatif sur les femmes. La diminution des recettes de l'IRS est souvent remplacée par des recettes fiscales à la consommation, qui ne tiennent généralement pas compte des différences entre les sexes dans la ca-

pacité de payer. Une évaluation sexospécifique de la charge fiscale globale peut révéler les implications sexospécifiques et intersectionnelles de ces taxes.

6. Une imposition plus faible du capital et de la fortune (par exemple, l'absence d'impôts sur les plus-values ou moins d'impôts sur les dividendes, ou de faibles impôts sur les successions ou exonérations, ou les impôts sur la fortune) signifie souvent que les hommes en bénéficient plus que les femmes, car les femmes possèdent moins d'entreprises et moins de capital. Ces baisses d'impôts ou d'exemptions augmentent la richesse et les inégalités de revenus et permettent l'accumulation de richesse.
7. L'utilisation croissante d'exonérations fiscales généreuses et d'incitations pour attirer les investissements directs étrangers dans les pays en développement fait baisser les recettes fiscales, ce qui signifie que les gouvernements ont moins de fonds à dépenser pour le développement.

Des différences explicites entre la façon de comment les femmes et les hommes sont imposés peuvent être intégrées dans le système fiscal :

1. Au Pakistan et au Bangladesh, par exemple, le code fiscal permet aux femmes qui travaillent de protéger une plus grande partie de leurs revenus de l'impôt que les hommes qui travaillent.
2. En revanche, en Afrique du Sud avant 1994, les femmes mariées étaient imposées à des taux plus élevés que les hommes mariés. Cependant, ce type de distorsion directe a été supprimé.<sup>88</sup>

<sup>88</sup> Smith, T. (2000). Women and Tax in South Africa [en ligne]. Disponible sur : <http://internationalbudget.org/wp-content/uploads/Women-and-Tax-in-South-Africa.pdf>

<sup>89</sup> Ssewanyana, S., Bategeka, L., Guloba, M. and Kiiza, J. (2010). 'Gender equality and taxation in Uganda'. In Caren Grown and Imran Valodia (eds.). *Taxation and Gender Equity: A Comparative analysis of direct and indirect taxes in developing and developed countries*. International Development Research Centre (IDRC), Routledge, Taylor & Francis Group [en ligne]. Disponible sur : <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/43684/IDL-43684.pdf>

### Application à l'Ouganda

En Ouganda, le langage fiscal statutaire est neutre en termes de genre, mais il ne produit pas de résultats non sexistes. Il n'y a pas de préjugés sexistes explicites dans la fiscalité directe, mais il existe divers préjugés sexistes implicites.<sup>89</sup>

- L'**égalité de traitement dans le code des impôts** ne se traduit pas par une égalité réelle entre les hommes et les femmes. Il existe une inégalité horizontale dans le système où les ménages ayant le même niveau de revenus mais une composition de contribuables différente ont des charges fiscales différentes.

- En outre, les **exonérations d'impôt** ont tendance à profiter davantage aux hommes qu'aux femmes, principalement en raison de la ségrégation professionnelle sur le marché du travail.

- L'**impôt sur le revenu des particuliers** qui est payé par des personnes qui exercent un emploi formel (principalement connu sous le nom de Pay As You Earn - PAYE). Il s'agit d'un impôt direct progressif où les travailleurs mieux rémunérés paient une part plus élevée de leur revenu en impôt. Les femmes occupent majoritairement les emplois formels les moins bien rémunérés; elles gagnent moins et sont donc moins nombreuses à occuper un emploi formel.

- Les prestations de soins non rémunérées et le travail domestique ne sont pas pris en compte dans le calcul du PIB.

- Il a été constaté que la réforme des taxes régressives sur les biens et les services (par exemple grâce à la taxe sur la valeur ajoutée à taux zéro) réduisait considérablement la charge fiscale des ménages dirigés par des femmes par rapport aux hommes. Ainsi, la tarification zéro ou l'exemption des produits de base (tels que la nourriture, les vêtements, le combustible de cuisson, etc.) des impôts indirects serait favorable à l'égalité des sexes, car elle cherche à lutter contre les inégalités entre les sexes

entre les hommes et les femmes. Étant donné que les ménages dirigés par des femmes vivent dans une plus grande pauvreté que les ménages dirigés par des hommes, cela contribuerait à réduire la pauvreté des femmes et de leurs familles. Dans le même temps, il est important de garder à l'esprit que les femmes à faible revenu ont d'autres dépenses telles que celles faites au marché.

L'analyse de l'incidence des impôts indirects en Ouganda a révélé que, même si la charge de la fiscalité indirecte, basée sur le montant de l'impôt payé, était significativement plus élevée sur les ménages dirigés par des hommes que par des femmes, cette situation change lors de l'analyse de la charge fiscale selon le revenu. Dans ce cas, les ménages dirigés par des femmes paient proportionnellement plus d'impôts indirects que les ménages dirigés par un homme. En outre, il existe des différences dans les modèles de consommation qui affectent la charge fiscale indirecte par sexe. Les ménages dirigés par des femmes avaient une incidence plus élevée d'impôts indirects sur la nourriture, les vêtements pour les enfants et les chaussures et le carburant, tandis que les ménages dirigés par des hommes avaient une incidence plus élevée de taxes sur les boissons alcoolisées, le tabac et les cigarettes, les transports, les communications et les vêtements et chaussures pour adultes.

Cela montre que les impôts sélectifs ont le potentiel d'être progressifs et de réduire les inégalités entre les sexes. Ainsi, des réformes fiscales indirectes, telles qu'un taux zéro ou l'exemption des produits de première nécessité tels que la nourriture et les vêtements, réduiraient considérablement la charge fiscale des ménages dirigés par les femmes par rapport aux ménages dirigés par des hommes.



### Questions à discuter

Pour évaluer l'impact de la manière de comment les revenus sont engendrés sur les femmes, nous devons répondre aux questions suivantes :

- *Comment les femmes et les hommes sont-ils affectés par le type de revenus perçus par les gouvernements, tels que les impôts directs (impôts sur le revenu, impôts sur les sociétés) et indirects (taxe sur la valeur ajoutée) ?*
- *Existe-t-il des différences spécifiques en matière de dégrèvements et d'abattements fiscaux pour les hommes et les femmes ?*
- *Comment les impôts sur le revenu sont-ils déclarés par une femme et un mari (conjointement ou séparément) ?*
- *En cas de déclaration conjointe, qui supporte la charge fiscale supplémentaire ?*
- *Existe-t-il des différences dans les modes de consommation entre les hommes et les femmes ? ¿Cuáles son las implicaciones de los diferentes patrones de consumo de hombres y mujeres en su carga fiscal?*
- *Quelles sont les implications des différents modes de consommation des hommes et des femmes sur leur charge fiscale ?*
- *Quelles sont les implications des exonérations fiscales (par exemple pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée ou l'Impôt sur les Sociétés) sur la charge fiscale des hommes et des femmes de différents groupes socio-économiques et démographiques ?*
- *Comment les femmes et les hommes sont-ils affectés par les frais d'utilisation et les redevances perçus par les unités gouvernementales locales ?*
- *Dans quelle mesure le système fiscal est-il globalement progressif ?*

## d) Outils d'analyse de la politique fiscale

Voici des outils de budgétisation favorable à l'égalité des sexes (BSG) permettant d'analyser l'impact des recettes publiques sur le genre.

### a) Analyse de l'incidence fiscale ventilée par sexe :

Cet outil examine les impôts directs et indirects pour calculer le montant des impôts payés par différents individus ou ménages. L'impact des impôts directs demande à ventiler les données par contribuable. Les données de consommation ventilées par sexe peuvent être utilisées pour analyser l'impact des impôts indirects sur les femmes et les hommes.

### b) Analyse ventilée par sexe des redevances/droits d'utilisation :

Cet outil permet de suivre l'impact des frais d'utilisation et des redevances sur les femmes et les hommes. Étant donné que les femmes gagnent généralement moins que les hommes et qu'elles sont surtout représentées dans le secteur informel, notamment les commerçants, ces frais peuvent affecter les femmes différemment des hommes.

### c) Évaluation des politiques tenant compte du genre :

Cet outil remet en question l'hypothèse selon laquelle les politiques fiscales ont des effets « neutres sur le plan du genre » et demande plutôt comment les politiques fiscales et les contributions et les allocations de ressources qui y sont associées sont susceptibles de réduire ou d'accroître les inégalités entre les sexes et les inégalités intersectionnelles ?

<sup>90</sup> Make Tax Fair [en ligne].  
Disponible sur : <https://maketax-fair.net/ftm/>

#### **d) Analyse ventilée par sexe de l'impact du budget sur l'utilisation du temps :**

Cet outil examine la relation entre le budget national et la façon de comment le temps est utilisé dans les ménages. Cet outil garantit que le temps consacré par les femmes au travail non rémunéré est pris en compte dans l'analyse des politiques. Il s'appuie sur des études d'utilisation du temps mises en œuvre au niveau national.

### **Exemples d'outils d'Analyse de la Politique Fiscale par la société civile**

#### **1. Fair Tax Monitor (FTM)<sup>90</sup>**

Il s'agit d'un outil de plaidoyer unique basé sur des preuves qui identifie les principaux goulots d'étranglement au sein des systèmes fiscaux et fournit des preuves solides pour le travail de plaidoyer aux niveaux national et international. L'outil permet une comparaison des politiques et pratiques fiscales dans différents pays, en utilisant une méthodologie standardisée et une approche de recherche unifiée. Le degré d'équité des systèmes fiscaux est déterminé en tenant compte de la méthodologie du FTM pour évaluer les systèmes fiscaux :

i. Système Fiscal Progressif; ii. Revenus Suffisants; iii. Exemptions Fiscales Bien Gérées; iv. Administration Fiscale Efficace; v. Dépenses Publiques en Faveur des Pauvres; et vi. Finances Publiques Responsables.

Les effets espérés de ce type d'analyse sont les suivants: voir si les citoyens sont équipés pour exiger des comptes de leurs gouvernements ; aider les organisations de la société civile à utiliser l'information pour renforcer les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer et influencer leurs systèmes fiscaux

pour le mieux ; et si elles impliquent les parties prenantes concernées, y compris les agences gouvernementales, pour aider à fournir une solide compréhension des écarts fiscaux et de dépenses, afin de contribuer à l'élaboration de politiques fiscales favorables aux pauvres. Il s'agit d'une boîte à outils pour le contrôle fiscal équitable et la nature sexospécifique des systèmes fiscaux.<sup>91</sup> Le rapport de l'Ouganda,<sup>92</sup> élaboré en 2016, a noté que « la Fiscalité en Ouganda croise implicitement les relations, les normes et le comportement économique entre les sexes ».

#### **2. Plaidoyer pour la Justice Fiscale: Une Boîte à Outils pour la Société Civile<sup>93</sup>**

Cette boîte à outils est conçue pour présenter en termes simples les principales questions fiscales qui intéressent les organisations de la société civile, afin de réduire la complexité de ce sujet. Les histoires des campagnes en faveur de la justice fiscale à travers le monde sont destinées à vous inciter à agir. Elle fournit des conseils, des astuces et des outils détaillés sur la manière de comment élaborer une stratégie de plaidoyer en matière de fiscalité, de mener des recherches axées sur la fiscalité et de faire du lobbying, de la communication et des campagnes en matière de fiscalité.

#### **3. Guide du Travail Fiscal pour les Organisations Non Gouvernementales (NGOs)<sup>94</sup>**

Ce guide a pour but de démystifier les questions relatives à la politique des recettes et de donner aux groupes de la société civile travaillant sur les budgets les outils dont ils ont besoin pour influencer la politique des recettes de la même manière qu'ils ont pu influencer la politique des dépenses. Les groupes qui connaissent les deux côtés du budget - les dépenses et les recettes - seront, en fin de compte, plus efficaces.

<sup>91</sup> Oxfam (2019). Gender and Taxes: The gendered nature of fiscal systems and the Fair Tax Monitor [en ligne].  
Disponible sur : <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620868/gd-gender-fair-tax-monitor-130919-en.pdf?sequence=1>

<sup>92</sup> Make Tax Fair (2016). Fair Tax Monitor Uganda [en ligne].  
Disponible sur : [https://maketaxfair.net/assets/wbb-publications/1861/Fair%20Tax%20Monitor%20Uganda%20Final%2013\\_1\\_2017.pdf](https://maketaxfair.net/assets/wbb-publications/1861/Fair%20Tax%20Monitor%20Uganda%20Final%2013_1_2017.pdf)

<sup>93</sup> Christian Aid and SOMO (2011). Tax Justice Advocacy: A Toolkit for Civil Society [en ligne].  
Disponible sur : <https://taxjustice toolkit.org/>

<sup>94</sup> The International Budget Project (2006). A Guide to Tax Work for NGOs [en ligne].  
Disponible sur : <https://www.internationalbudget.org/wp-content/uploads/A-Guide-to-Tax-Work-for-NGOs.pdf>

<sup>95</sup> Civicus (2009). Public Revenue Reporting and Monitoring [en ligne]. Disponible sur : [https://www.civicus.org/documents/toolkits/PGX\\_G\\_Public%20Revenue%20Reporting%20and%20Monitoring.pdf](https://www.civicus.org/documents/toolkits/PGX_G_Public%20Revenue%20Reporting%20and%20Monitoring.pdf)

<sup>96</sup> The International Centre for Tax and Development (2020). Call for research proposals: Tax and civil society [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ictd.ac/news/tax-civil-society-call-research-proposals/>

#### 4. Rapports et suivi des recettes publiques<sup>95</sup>

Les rapports sur les recettes publiques servent à informer les citoyens des sources et des montants des recettes publiques et de la manière proposée de les utiliser. La divulgation publique de ces informations est nécessaire pour que les citoyens comprennent les ressources financières dont dispose le gouvernement, ce qui favorise leur engagement avec le gouvernement sur les questions de finances publiques. Les rapports sur les recettes publiques constituent également la base du contrôle des recettes publiques, qui vise à garantir que les recettes publiques sont correctement gérées. En complétant la tâche de suivi des budgets et des dépenses publiques, l'établissement de rapports et le suivi des recettes publiques jouent un rôle crucial pour tenir le gouvernement responsable de ses décisions et de ses actions.

#### 5. Programme de recherche ICTD sur la Fiscalité et la Société Civile<sup>96</sup>

Le programme de recherche du Centre International sur la Fiscalité et le Développement (ICTD) sur la fiscalité et la société civile vise à approfondir les connaissances sur les stratégies et les outils que la société civile peut utiliser pour soutenir une fiscalité plus équitable et à utiliser ces connaissances comme plate-forme pour les efforts de plaidoyer en faveur de la réforme. Les groupes sont particulièrement encouragés à mener des recherches dans deux domaines interdépendants : (1) Plaidoyer pour des systèmes fiscaux plus justes et plus équitables; et (2) Engagement des contribuables et responsabilité et réactivité du gouvernement.

### Exemples d'outils pour les outils d'analyse de la politique fiscale par les IFIs

#### 1. Évaluation des Dépenses Fiscales (EDF)

Il s'agit d'un outil utilisé pour évaluer l'efficacité des incitations et des exonérations fiscales quand les gouvernements soutiennent les particuliers/entreprises en réduisant leur obligation fiscale plutôt que par des dépenses directes. Les études montrent que les incitations fiscales sont très répandues mais souvent inefficaces.

#### 2. Cadre d'Évaluation de la Politique Fiscale (CEPF) de la Banque Mondiale et du FMI<sup>97</sup>

Il s'agit d'un cadre pour une évaluation systématique et cohérente de la conception de la fiscalité. Il est conçu pour servir de guide pour des évaluations systématiques et complètes de la politique fiscale. Le groupe de travail sur la Fiscalité et le Genre de la GATJ a présenté des propositions au FMI pour rendre le module TVA tienne compte de la dimension de genre.

#### 3. Outil d'Évaluation Diagnostique de l'Administration Fiscale (TADAT)<sup>98</sup>

Le TADAT est conçu pour fournir une évaluation objective de la santé des éléments clés du système d'administration fiscale d'un pays. Ce cadre est axé sur les neuf principaux domaines de résultats en matière de performance (POA) qui couvrent la plupart des fonctions, processus et institutions de l'administration fiscale.

<sup>97</sup> IMF (2021). Tax Policy Assessment Framework (TPAF) [en ligne]. Disponible sur : <https://www.imf.org/en/Data/TPAF>

<sup>98</sup> The Tax Administration Diagnostic Assessment Tool [en ligne]. Disponible sur : <https://www.tadat.org/overview>

<sup>99</sup> IMF (2021). RA-GAP – Tax Gap Analysis (VGAPx) [en ligne]. Disponible sur : <https://www.imf.org/en/Capacity-Development/Training/ICDTC/Courses/vgapx>

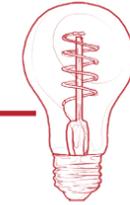
<sup>100</sup> OECD (2019). Tax Administration 2019 – Database [en ligne]. Disponible sur : <http://www.oecd.org/tax/forum-on-tax-administration/database/>

#### 4. Analyse des Écarts d'Administration des Revenus (RA-GAP)<sup>99</sup>

Ce cours en ligne, présenté par le Département des Finances Publiques, fournit des instructions sur la façon de comment préparer et exécuter le modèle d'estimation des écarts de TVA (VGEM) du Programme d'Analyse d'Écarts de l'Administration des Recettes du FMI (RA-GAP). Le cours est divisé en cinq modules couvrant : une vue d'ensemble du cadre de modélisation des écarts de TVA ; l'utilisation du modèle d'estimation des écarts de TVA ; la mesure de la TVA réelle ; la construction de l'assiette de TVA potentielle ; et l'exécution du modèle, l'interprétation des résultats et la résolution de problèmes.

#### 5. Enquête Internationale sur l'Administration des Recettes (ISORA) - avec le CIAT, l'IOTA et l'OCDE<sup>100</sup>

L'enquête ISORA est une enquête internationale multi-organisationnelle visant à collecter des informations et des données au niveau national sur l'administration fiscale. Il est régi par quatre organisations partenaires: le CIAT, le FMI, l'IOTA et l'OCDE.



### Questions à discuter

- Comment les femmes et les hommes bénéficient-ils des dépenses consacrées aux services publics, par exemple l'éducation, les unités de santé ou les services de vulgarisation agricole ?
- Toutes les activités du budget-programme comportent-elles une dimension de genre ? Par exemple, existe-t-il des activités pour améliorer l'accès au marché, les besoins spécifiques des commerçants hommes et femmes sont-ils pris en compte ?
- Les besoins spécifiques des femmes et des hommes tels que mis en évidence dans l'analyse de la situation et les politiques et les plans ont-ils été reflétés dans les allocations budgétaires ?
- À qui profitent les dépenses consacrées aux activités spécifiques identifiées comme domaines de dépenses prioritaires ?
- De quelles manières les politiques et les allocations de ressources associées sont-elles susceptibles de réduire ou d'augmenter les inégalités entre les sexes ?
- Les droits des femmes tels que stipulés dans la CEDAW et mentionnés dans les recommandations CEDAW spécifiques au pays sont-ils pris en compte ?
- Quel est l'impact des dépenses sur l'emploi du temps des femmes et des hommes
- Le gouvernement fournit-il des informations sur les actions visant à réduire les inégalités entre les sexes dans les déclarations budgétaires annuelles ?
- Comment la charge fiscale (y compris l'impôt sur le revenu, les taxes sur la consommation et d'autres formes d'impôts comme l'impôt sur les actifs/propriétés) est-elle répartie entre les différents niveaux de revenus et entre les hommes et les femmes ?
- Quelles sont les principales sources de recettes fiscales (directes ou indirectes) et quelles sont les implications des sources de revenus sur la distribution de la charge entre les riches et les pauvres et entre les hommes et les femmes ?
- Comment l'argent collecté par le biais des impôts est-il dépensé et qui bénéficie des politiques de dépenses (financées par les impôts perçus) ?

<sup>101</sup> UNESCO (2010) Gender Responsive Budgeting in Education. [en ligne]. Disponible sur : <https://en.unesco.org/icted/content/gender-responsive-budgeting-education>

## e) Budgets sensibles au genre

La budgétisation favorable à l'égalité des sexes (BSG) est un moyen d'intégrer une perspective de genre dans toutes les étapes du processus budgétaire - planification, élaboration, mise en œuvre et évaluation - afin de garantir que les politiques budgétaires prennent en compte les questions de genre dans la société.<sup>101</sup> La BSG n'implique pas la création de budgets séparés pour les femmes et les filles, ni simplement l'augmentation des allocations budgétaires spécifiques destinées à ces groupes. L'idée de base est de garantir que les dépenses répondent aux besoins et aux priorités des femmes et des hommes, des filles et des garçons de différentes catégories socio-économiques et démographiques dans le but de réduire les inégalités entre les sexes.

La BSG est importante car : (i) elle permet de comprendre et d'illustrer l'existence d'inégalités dans les allocations budgétaires sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons et peut également parler d'inégalités intersectionnelles; (ii) c'est un outil pour accroître la responsabilité et accélérer la mise en œuvre des engagements en faveur de l'égalité des sexes et des droits de l'homme; (iii) elle est également utile pour accroître l'efficacité des budgets gouvernementaux en permettant des allocations de ressources financières mieux informées.

L'analyse budgétaire permet de révéler dans quelle mesure les budgets et leurs politiques sous-jacentes réduisent, aggravent ou perpétuent les inégalités entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons de différents groupes socio-économiques et démographiques. Il est relativement facile d'identifier les allocations budgétaires spécifiquement destinées aux femmes et aux filles, aux garçons et aux hommes (par exemple, le financement de la fourniture de serviettes hygiéniques) et aux activités de sensibilisation à l'inégalité entre les sexes et au renforcement des capacités pour lutter contre ces inégalités (par exemple, des ateliers de formation sur l'in-

tégration de la dimension de genre pour les agents publics). Cependant, ces activités ne représentent qu'une faible proportion du budget total. Il est donc important de procéder à une analyse sexospécifique de toutes les dépenses relatives au sujet de l'enquête. La question de savoir comment les avantages de la fourniture de services publics sont distribués entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons de différents groupes socio-économiques et démographiques est importante car elle permet de déterminer clairement si les ressources publiques sont allouées pour permettre l'égalité et la mise en pratique des droits de l'homme ou non.

### Application à l'Ouganda

Les efforts de budgétisation favorable à l'égalité des sexes en Ouganda ont été initiés en 1998 par le FOWODE).<sup>102</sup> Suite aux efforts de plaidoyer, le gouvernement de l'Ouganda a introduit la BSG en 2004 par le biais d'une directive sur le genre et l'équité dans la Circulaire d'Appel Budgétaire, qui était une collaboration entre le Ministère du Genre, du Travail et du Développement Social et le Ministère des Finances, de la Planification et du Développement Économique (MFPED). Depuis 2006, le MFPED a publié des circulaires budgétaires à tous les comptables aux niveaux national et infranational pour montrer comment ils aborderaient les questions de genre et d'équité dans leurs politiques, plans et budgets.

Les réponses des secteurs à l'égalité des sexes ont été très variables, certains secteurs tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, l'eau et l'environnement faisant des progrès significatifs. Cependant, l'intégration d'une perspective sexospécifique ne s'est pas traduite dans les allocations budgétaires, ce qui implique que les allocations budgétaires ne tiennent toujours pas compte du genre et ne prennent pas en compte les besoins différents des hommes et des femmes.<sup>103</sup> En outre, une étude antérieure sur la prise en compte de la dimension de genre dans la budgétisation aux niveaux infranationaux en Ouganda a révélé que l'intégration de la dimension de genre dans les budgets était minimale<sup>104</sup> minée par divers facteurs.<sup>105</sup>

<sup>102</sup> FOWODE (2015). Assessing Gender and Equity Budgeting in Uganda. An Audit Report on Government Sector Compliance with Budget Call Circular Directive [en ligne]. Disponible sur : <https://www.fowode.org/publications/research/14-assessing-gender-and-equity-budgeting-in-uganda/file.html>

<sup>103</sup> Ibid.

<sup>104</sup> Mushemeza, E., Lukwago, D. and Bogere, G. (2019). Review of Gender Budgeting at Sub-National Level in Uganda: Insights from Mbarara, Mukono and Soroti Districts. ACODE Policy Research Paper Series, No. 90.

<sup>105</sup> Kusambiza, M. (2013). A Case Study of Gender Responsive Budgeting in Uganda. The Commonwealth Secretariat [en ligne]. Disponible sur : [https://consultations.worldbank.org/sites/default/files/consultation-template/update-world-bank-group-gender-strategy-consultations/submissions/grb\\_papers\\_uganda\\_updf\\_final.pdf](https://consultations.worldbank.org/sites/default/files/consultation-template/update-world-bank-group-gender-strategy-consultations/submissions/grb_papers_uganda_updf_final.pdf) Kavuma, S.N., Kuteesa, F., Bogere, G. and Ayesigwa, R. (2019). ACODE Policy Research Paper Series. No 91. [en ligne]. Disponible sur : [https://media.africaportal.org/documents/Review\\_of\\_gender\\_compliance.pdf](https://media.africaportal.org/documents/Review_of_gender_compliance.pdf)

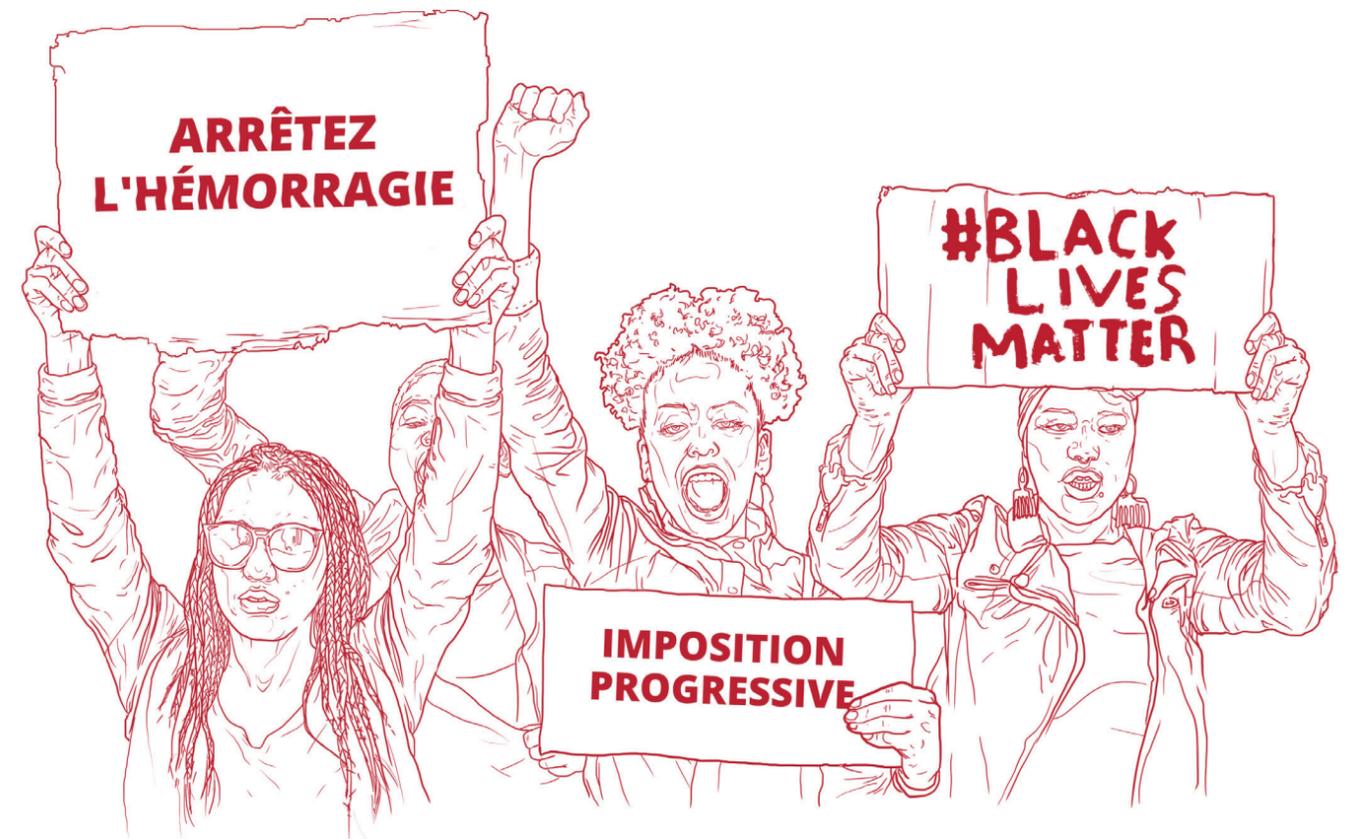
<sup>106</sup> FOWODE (2013). FOWODE'S VILLAGE BUDGET CLUB MODEL: A successful community led advocacy for equitable service delivery, pro-poor and gender responsive budgets [en ligne]. Disponible sur : <https://www.fowode.org/publications/research/43-the-fowode-village-budget-club-model/file.html>

### Étude de cas du plaidoyer budgétaire et de la responsabilité au niveau de base en Ouganda Le cas des Village Budget Clubs (FOWODE, 2013)<sup>106</sup>

Les clubs de budget de village ont été lancés en Ouganda par le FOWODE en 2010 avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes, dans le cadre du Programme Budgétaire pour l'Égalité des Sexes (GBP). Le but des Village Budget Clubs était de doter les hommes et les femmes (les femmes sont les membres majoritaires) des connaissances et des compétences nécessaires pour leur permettre de comprendre le processus budgétaire, y compris la manière de comment les ressources sont mobilisées et allouées.

Les Village Budget Clubs (VBCs) sont des outils de responsabilisation permettant de garantir que le budget répond aux besoins des groupes d'intérêts spéciaux (enfants, femmes, jeunes, personnes handicapées, etc.). Les clubs veillent à ce que leurs problèmes soient inclus dans les plans et budgets du gouvernement local. Par le biais des Village Budget Clubs, les communautés surveillent les dépenses des ressources publiques pour lutter contre la corruption des agents publics et assurer la fourniture de services de qualité. Les clubs plaident en faveur de BSG, permettant aux femmes et aux hommes d'être pris en compte sur un pied d'égalité dans les budgets et les plans de développement, ce qui se fait en écrivant des pétitions aux détenteurs d'obligations pour garantir que les questions concernant les plus vulnérables, en particulier les femmes, ne soient pas ignorées. Les Village Budget Clubs ont réussi à intégrer la prise en compte du genre dans les budgets au niveau national et ont renforcé leur capacité de plaidoyer, ce qui leur a permis d'exiger un leadership responsable et une prestation de services équitable. Un exemple de témoignage sur l'impact des Village Budget Clubs est:

*À la suite de l'intervention des VBC, le Kagarama Health Center II dispose désormais d'une maternité entièrement équipée et opérationnelle, alimentée par l'énergie solaire où les femmes enceintes peuvent accéder aux services. Le centre a reçu du personnel supplémentaire, travaillant à plein temps, contrairement à l'époque où le centre de santé ouvrait quelques heures par jour. L'intervention des VBC a également révélé la corruption du comité de gestion du centre de santé, qui a ensuite été dissous et de nouveaux membres élus.*





# Chapitre 4

## Cadre pour la Mise en Pratique des Droits des Femmes

### Des Plans aux Actions : Un Guide de Plaidoyer en faveur d'une Fiscalité Féministe

Cette section du guide vise à fournir des conseils et des recommandations pour l'élaboration de politiques et d'un plaidoyer qui peuvent influencer et changer nos systèmes économiques et fiscaux actuels pour un futur féministe. Il fournit des informations politiques et des actions concrètes s'appuyant sur les travaux antérieurs des mouvements pour la justice économique, fiscale et de genre, avec des exemples spécifiques venant d'Ouganda et de la campagne de GATJ sur la « Justice Fiscale pour les Droits des Femmes » et d'autres.

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, le système actuel est défaillant, centré sur un modèle de croissance économique patriarcale et néolibérale qui nous a conduits aux crises croisées et multiples que nous traversons actuellement. Cette situation a été exacerbée par la pandémie de la Covid-19, qui a des effets sans précédent et dévastateurs sur les vies et les moyens de subsistance à travers le monde - et en particulier pour les femmes.

C'est le bon moment pour s'engager dans des réformes structurelles pour une justice redistributive comprenant des réformes fiscales progressives, où l'élite fortunée et les sociétés multinationales paient leur juste part d'impôts. Le moment est venu de construire un nouveau système économique mondial fondé sur la justice, la dignité et l'égalité pour les personnes et la planète.

#### Qu'est-ce qu'un plaidoyer ?

**Plaidoyer** est un terme utilisé pour englober un certain nombre d'activités que les organisations ou les individus peuvent entreprendre pour apporter des changements dans une politique ou un comportement spécifique du gouvernement, d'une institution, d'une organisation ou d'un seul individu. Le plaidoyer aura probablement plus d'impact s'il existe une stratégie de plaidoyer systématique.

#### Le cycle du plaidoyer :

1. Une analyse de la situation et l'identification du problème du plaidoyer.
2. Identification de buts et d'objectifs clairs, qui mettent clairement en évidence ce que le plan du plaidoyer cherche à obtenir.
3. Identification des cibles et analyse de leur niveau de pouvoir et d'influence.
4. Messages de plaidoyer clairs.
5. Clarté sur les approches du plaidoyer.
6. Création de coalition.

<sup>107</sup> Alliance Mondiale pour la Justice Fiscale (2021). Make Taxes Work for Women [en ligne]. Disponible sur : <https://www.globaltaxjustice.org/en/action/make-taxes-work-for-women>

## Exemples de campagnes de plaidoyer

Sur la base des étapes ci-dessus, le guide décrit ci-dessous, un exemple de plaidoyer au niveau national en Ouganda et un plaidoyer au niveau mondial par l'Alliance Mondiale pour la Justice Fiscale ainsi que des références à d'autres campagnes.

### Campagne de l'Alliance Mondiale pour la Justice Fiscale sur la 'Justice Fiscale pour les Droits des Femmes'<sup>107</sup>

La campagne des Journées Mondiales d'Action pour la Justice Fiscale pour les Droits des Femmes est une initiative de GATJ et de ses réseaux régionaux - Tax and Fiscal Justice Asia (TAFJA), Tax Justice Network Africa (TJNA), Tax Justice Europe ( TJ-E), Red de Justicia Fiscal de América Latina y el Caribe (RJFALC), FACT Coalition, et Canadians for Tax Fairness - et les membres du **Groupe de Travail sur la Fiscalité et le Genre de la GATJ**.

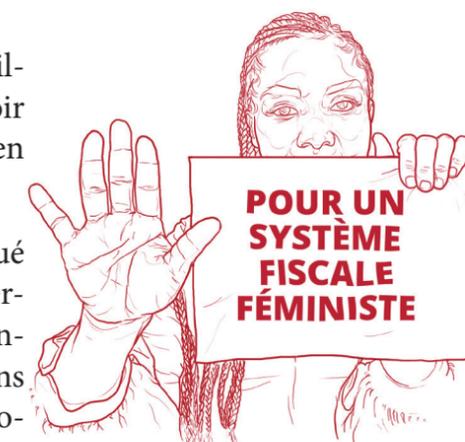
Le **Groupe de Travail sur la Fiscalité et le Genre** de GATJ (actuellement coprésidé par la GATJ et Womankind Worldwide) offre aux membres des réseaux régionaux de la GATJ, aux partenaires engagés et aux alliés un espace pour participer directement à la campagne et au travail politique sur la fiscalité et le genre. Il vise également à renforcer l'intégration mondiale des organisations fiscales et de justice de genre ainsi qu'à élargir la participation en travaillant en étroite collaboration avec les réseaux régionaux de la GATJ, les organisations de défense des droits des femmes, les syndicats mondiaux, les ONG internationales et les OSC. Depuis sa création en 2016, le Groupe de Travail a co-organisé la campagne annuelle sous la bannière dénommée « Faire en sorte que les impôts fonctionnent pour les femmes ».

La première étape consiste à identifier le problème et ses causes sous-jacentes. Ce n'est qu'en analysant les causes du problème que vous pourrez voir quelles interventions ou stratégies de plaidoyer seront les plus appropriées pour s'attaquer au problème.

Du point de vue fiscal féministe, les **principaux enjeux du plaidoyer** dans la campagne du plaidoyer pour un cadre fiscal féministe sont:

1. La fiscalité est devenue une question de développement de plus en plus importante, car des milliards de dollars de recettes publiques sont perdus à cause des flux financiers illicites, des incitations et des exonérations fiscales et de la fuite des capitaux due à la fraude et à l'évasion fiscale (fraude fiscale) de Sociétés Multinationales. Cela prive les gouvernements de ressources indispensables au financement des services publics, de la protection sociale et des infrastructures pour lutter contre les inégalités, et représente une concurrence fiscale néfaste qui peut conduire à un nivellement par le bas.<sup>108</sup> Les femmes marginalisées et les personnes vivant dans la pauvreté sont les plus touchées.
2. Les recettes fiscales éclipsent l'aide en tant que source de financement du développement et sont considérées comme la source la plus durable de recettes publiques. Cependant, la fiscalité est considérée comme étant technique et a conduit à l'exclusion structurelle et systémique des voix critiques des femmes et des analyses féministes dans le débat sur l'architecture financière internationale.
3. Les politiques fiscales régressives et discriminatoires utilisées pour augmenter les recettes publiques continuent d'avoir des effets négatifs sur les personnes vivant dans la pauvreté, en particulier les femmes.
4. Le travail de soins non rémunéré, principalement effectué par des femmes, reste invisible dans l'économie. Les gouvernements doivent donc agir pour que la justice fiscale reconnaisse, réduise et redistribue le travail de prestation de soins non rémunéré ; perçoive les recettes fiscales de manière pro-

<sup>108</sup> Tax Justice Network Africa & ActionAid (2016). Still racing toward the bottom? Corporate tax incentives in East Africa [en ligne]. Disponible sur : <http://maketaxfair.net/assets/East-Africa-tax-incentives.-Final.pdf>



gressive et équitable pour le genre comme moyen durable de financer les engagements visant à mettre fin à la pauvreté et à réduire les inégalités. La justice fiscale doit être une réalité vécue pour les femmes et les filles du monde entier.

5. Le manque actuel de coopération sur les questions fiscales internationales n'entraîne pas seulement des pertes de milliards de dollars sur les finances publiques dans les pays du monde entier. La 'concurrence' pour attirer les Sociétés Multinationales et les particuliers fortunés conduit également à une atmosphère internationale défavorable, où certains pays semblent appliquer deux poids deux mesures, d'une part, pour protéger leur propre assiette fiscale et, d'autre part, pour attirer des flux illicites en provenance d'autres pays. Il est essentiel de veiller à ce que tous les pays, y compris les pays du Sud Global, aient leur mot à dire dans la formulation des normes fiscales internationales.



### Application à l'Ouganda

Un des principaux enjeux de la campagne en Ouganda pour faire de telle sorte que le système fiscal travaille en faveur des femmes a été de **mettre fin aux incitations et exonérations fiscales préjudiciables, comme expliqué ci-dessous**. Si l'on part du principe que l'octroi d'incitations et d'exemptions fiscales préjudiciables aux entreprises se traduira par des retombées positives pour le pays, ce sont ces mêmes entreprises qui paient les travailleurs avec de bas salaires associés à de mauvaises conditions de travail. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée car elles constituent la majorité des travailleurs de ces entreprises.

L'accord du gouvernement ougandais (2003) avec Bidco Uganda Limited, un projet d'huile de palme dans les îles de Kalangala - Bugala, a bénéficié de divers allègements fiscaux et d'autres concessions afin d'attirer 150 millions US\$ d'investissements directs étrangers (IDE). Cela comprenait: paiement zéro d'impôt sur les sociétés (environ 30%); zéro droit d'importation, de douane et d'accise (5 à 60%) sur les équipements importés; paiement différé de la Taxe sur la Valeur Ajoutée; et aucune retenue à la source sur les intérêts des prêts.

Des organisations telles que les Amis de la Terre, ActionAid, NAPE et SEATINI Ouganda, qui ont suivi de près les opérations d'investissement et ont engagé les communautés et les travailleurs, ont noté de nombreuses préoccupations environnementales et des violations des droits des femmes. Alors que Bidco bénéficie de nombreuses exonérations fiscales, l'entreprise verse de faibles salaires à des travailleurs travaillant dans des conditions précaires, sans équipement de protection individuelle approprié ni indemnisation adéquate en cas de blessure. En outre, la politique de l'entreprise en matière de congé de maternité n'a toujours pas été mise en œuvre. Les organisations de défense des droits des femmes, les militants des droits de l'homme, les OSC et les manifestations en faveur de la justice fiscale continuent de plaider en faveur de l'alignement des incitations et des exonérations fiscales sur des mesures de performance spécifiques, en particulier celles qui bénéficient aux travailleuses et aux femmes des communautés.

Les buts et objectifs du cadre d'imposition féministe sont centrés sur les questions de plaidoyer qui doivent être abordées, à savoir :

1. Établir des contacts et des partenariats avec les organisations de défense des droits des femmes afin d'exprimer la solidarité mondiale entre le mouvement pour la justice fiscale et le mouvement des femmes dans la lutte pour un système fiscal et économique progressif qui fonctionne pour toutes les femmes.
2. Sensibiliser à la justice fiscale en tant qu'élément essentiel de la réalisation des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes.
3. Mobiliser et renforcer le pouvoir des militants de la justice fiscale par des actions coordonnées afin d'influencer les décideurs politiques à tous les niveaux pour qu'ils adoptent des réformes des politiques et pratiques fiscales qui favorisent l'égalité des sexes et les droits des femmes.
4. Faire que les États, les institutions multilatérales, les Sociétés Multinationales et les élites fortunées assument leurs obligations de mettre un terme aux fraudes fiscales et aux flux financiers illicites et de payer leur juste part d'impôt.



### Application en Ouganda

#### Les objectifs de la campagne pour mettre fin aux incitations et exonérations fiscales préjudiciables sont les suivants:

- a) Demander au gouvernement de supprimer les incitations fiscales préjudiciables comme celle de l'accord entre le gouvernement ougandais avec Bidco Uganda Limited tel qu'expliqué ci-dessus.
- b) Influencer la renégociation des ADI existants pour faire progresser les perspectives féministes dans le processus, y compris l'ADI Ouganda-Pays-Bas qui, comme cela est démontré, prive l'Ouganda d'une part équitable des revenus pétroliers futurs au profit de la grande compagnie pétrolière française TOTAL et d'autres compagnies pétrolières internationales. Les estimations montrent que le pays pourrait perdre jusqu'à 287 millions de dollars d'impôts dans le cas de ce projet en raison des conditions préjudiciables de l'Accord de Double Imposition (ADI) entre l'Ouganda et les Pays-Bas.<sup>109</sup> Cela représenterait 5,7% de tous les revenus potentiels du gouvernement provenant de l'exploitation pétrolière et environ 2% du budget annuel de la santé du pays.
- c) Influencer le processus de réforme de la politique fiscale et les demandes de suivi de l'impact social, économique et de développement des investissements bénéficiant d'incitations et d'exonérations fiscales.

<sup>109</sup> Oxfam Uganda (2020) <https://uganda.oxfam.org/latest/press-release/leaking-money-tax-agreement-between-uganda-and-netherlands>

### Cibles: une analyse du pouvoir et de l'influence

Ce sont des institutions ou des espaces que la campagne utilise pour pousser efficacement au changement. Les cibles de la campagne ont le pouvoir d'effectuer les changements ou peuvent influencer le processus de changement :

- Commission des Nations Unies sur la Condition de la Femme (UNCSW)
- Fonds Monétaire International (FMI), Banque Mondiale (BM), Réunions Annuelles de Printemps et d'Automne
- Gouvernements Nationaux
- Sociétés Multinationales

Le chapitre 1 de ce guide identifie en détail une liste des principales institutions qui façonnent la politique macro-économique mondiale et pourquoi elles sont importantes pour la justice fiscale et les défenseurs des droits des femmes.

### Application en Ouganda

Les objectifs d'une campagne au niveau national comprennent (la liste n'est pas exhaustive):

- Le Chef de l'État
- Le Ministre de la Planification, des Finances et du Développement Économique
- Ministre du Travail et du Développement Social du Genre
- Le Département de la Politique Fiscale
- Le Ministère des Finances, de la Planification et du Développement Économique
- Les dialogues entre plusieurs Parties Prenantes
- L'Autorité Fiscale Ougandaise (URA)
- La Commission Parlementaire des Finances, de la Planification et du Développement Économique
- Les Auditions Publiques
- Le Parlement Ougandais
- L'Autorité d'Investissement Ougandaise
- Le Ministre de l'Investissement et de la Privatisation
- La Fondation du Secteur Privé
- La société civile et les organisations non gouvernementales travaillant sur la justice fiscale

**Le public de la campagne** est mobilisé afin d'atteindre les objectifs de la campagne :

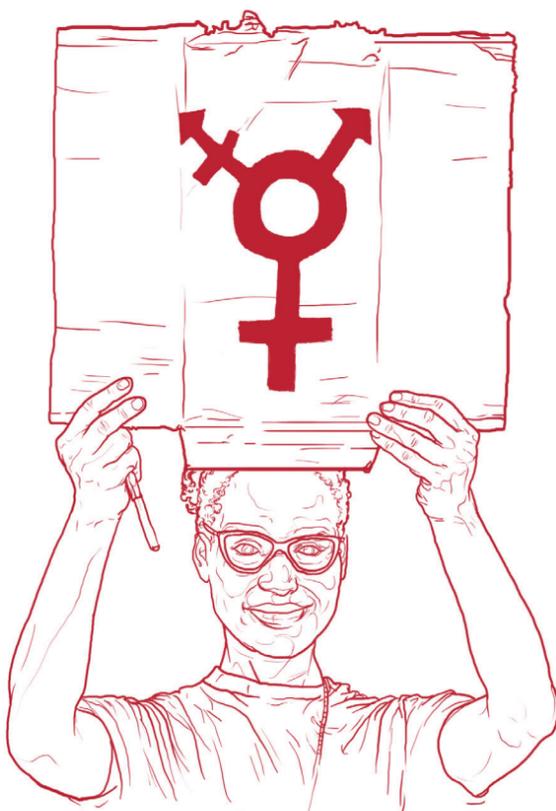
**Grand public** – sensibiliser le public afin qu'il puisse faire pression sur les gouvernements nationaux, les sociétés multinationales et les élites fortunées.

**Organisations pour la Justice Fiscale et les Droits des Femmes / mouvements pour la justice de genre** – de les engager pour plaider en faveur de systèmes fiscaux et économiques qui fonctionnent pour les femmes.

**Décideurs Politiques** – pour les inciter à mettre en place les réformes fiscales et économiques nécessaires.

Compte tenu de la situation actuelle de la fiscalité à tous les niveaux - national, régional et mondial - voici les principales recommandations ou demandes qui peuvent être mises en œuvre par les décideurs pour apporter le changement souhaité en vue de la mise en place d'un système fiscal féministe. La campagne 'Justice fiscale pour les droits des femmes' pour un cadre fiscal féministe appelle les institutions multilatérales et les gouvernements nationaux à :

1. Veiller à ce que les politiques fiscales reconnaissent, représentent, réduisent et redistribuent le travail de prestation de soins non rémunéré, notamment en mettant en place des politiques nationales de prestation de soins.
2. Réduire les charges fiscales injustes pesant sur les femmes et adopter une fiscalité progressive, redistributive et égalitaire entre les sexes - y compris de nouvelles formes d'imposition du capital et de la richesse - combinée à une moindre dépendance aux taxes à la consommation.
3. Supprimer les préjugés sexistes et la discrimination dans les politiques fiscales afin de garantir que les recettes fiscales soient perçues et dépensées de manière à promouvoir l'égalité des sexes.
4. Assurer un financement adéquat des services sociaux favorable à l'égalité des sexes qui promeuvent les droits des femmes et réduisent les inégalités, y compris par une budgétisation favorable à l'égalité des sexes.
5. Mettre en place un organisme Fiscal Mondial intergouvernemental des Nations Unies inclusif, pour garantir l'égalité des droits d'imposition des États-nations et mettre fin à toutes les formes de fraude fiscale de la part des sociétés multinationales et les élites fortunées.



### Application en Ouganda: Messages clés de plaidoyer sur la campagne contre les incitations et exonérations fiscales

- a) Renégociation de l'accord Ouganda-Pays-Bas sur la double imposition (ADI) étayée par un document de position féministe africaine sur la fiscalité.
- b) L'abrogation ou l'annulation des exonérations fiscales et l'analyse coûts-avantages de ces exonérations.
- c) Réaliser une évaluation des performances des investissements à grande échelle qui bénéficient d'incitations conformes aux droits de l'homme et aux droits environnementaux et mettre en place un cadre pour l'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme des exonérations fiscales et des incitations.

Voici quelques exemples d'**approches de plaidoyer** de la campagne:

1. **Engagement des médias** : Atteindre les médias pour attirer l'attention sur la question du plaidoyer.
2. **Plaidoyer direct** : Exiger des actions de la part des décideurs politiques et des détenteurs du pouvoir.
3. **Action publique** : La mobilisation du public peut être un moyen efficace d'attirer l'attention sur le problème et de tirer parti de la pression publique en faveur du changement.
4. **Actions en ligne** : Les communications numériques et les médias sociaux sont des outils puissants pour atteindre de nouveaux publics et plaider directement auprès des détenteurs du pouvoir.

## Construction du mouvement

L'objectif de la construction du mouvement est d'augmenter la base de soutien pour un cadre fiscal féministe, ce qui augmente les chances de mettre en pratique les demandes de plaidoyer. La GATJ travaille en étroite collaboration avec d'autres partenaires, alliés et parties prenantes afin de construire un mouvement dynamique luttant pour la justice fiscale en ayant des citoyens autonomes qui demandent aux gouvernements nationaux et aux institutions mondiales de rendre des comptes sur la justice fiscale. Cela inclut ceux qui sont directement/indirectement affectés par les politiques et les pratiques fiscales injustes, régressives et discriminatoires et par les fraudes fiscales des sociétés multinationales - qui luttent collectivement pour la justice fiscale de base, aux niveaux national, régional et mondial. Les luttes collectives sont plus fortes lorsqu'elles sont liées au renforcement de la solidarité et l'engagement dans des campagnes et des actions de plaidoyer conjointes permettent d'unir les mouvements autour de politiques et de systèmes fiscaux alternatifs progressistes.

Dans l'ensemble, la campagne pour la justice fiscale pour les droits des femmes a remporté des victoires en cours de route. Cependant, il reste urgent de continuer à faire pression pour un cadre fiscal féministe dans les pays du monde entier, en particulier dans les pays du Sud, où les femmes sont touchées de manière disproportionnée par le système fiscal et économique actuel.

Il est maintenant plus urgent que jamais pour les gouvernements et les institutions multilatérales de réformer l'architecture financière et fiscale internationale et le paysage fiscal national dans une perspective féministe afin de réaliser les droits des femmes et l'égalité des sexes. Cette vision féministe ne sera pas possible sans justice fiscale.



## Glossaire

Un glossaire détaillé sur les terminologies fiscales et de genre est disponible [ici](#), en anglais.

### Analyse budgétaire

El L'analyse budgétaire se concentre sur «l'évaluation critique des allocations budgétaires effectuées au début de l'exercice et le suivi des dépenses engagées sur la base de ces allocations afin de déterminer dans quelle mesure la politique se traduit en résultats».

### Budget

Un état complet des plans financiers du gouvernement, y compris les dépenses, les revenus, le déficit ou l'excédent et la dette. Le budget est le principal document de politique économique du gouvernement, indiquant comment le gouvernement prévoit d'utiliser les ressources publiques pour atteindre les objectifs de la politique. En tant qu'énoncé de politique budgétaire, le budget montre la nature et l'étendue de l'impact du gouvernement sur l'économie. Le budget est préparé par l'exécutif, puis généralement soumis à la législature pour être examiné, amendé et adopté en tant que loi. Le processus de préparation du budget commence plusieurs mois avant le début de l'année fiscale couverte par le budget, de sorte qu'il puisse être promulgué avant le début de l'année fiscale.

### Budgétisation sensible au genre (BSG)

La BSG est un moyen d'intégrer une perspective de genre à toutes les étapes du processus budgétaire - planification, rédaction, mise en œuvre et évaluation - afin de garantir que les politiques budgétaires prennent en considération les questions de genre dans la société. La BSG n'implique pas la création de budgets séparés pour les femmes et les filles, ou simplement l'augmentation des allocations budgétaires spécifiques destinées à ces groupes. L'idée de base est de s'assurer que les dépenses répondent aux besoins et aux priorités des femmes et des hommes, des filles et des garçons de différentes catégories socio-économiques et démographiques, dans le but de réduire les inégalités entre les sexes.

### Cadre macro-économique

Hypothèses ou projections concernant la croissance économique, l'excédent ou le déficit budgétaire, la balance des paiements, le taux de change, l'inflation, la croissance du crédit et sa part entre le secteur privé, les politiques en matière d'emprunt extérieur et d'autres estimations macroéconomiques.

### Charge Fiscale

L'impact que les différentes taxes auraient sur les différents secteurs de la population. Par exemple, une fois que l'impôt sur le revenu, la taxe sur la valeur ajoutée et tous les autres ajustements économiques ont été pris en compte, quel secteur de la population supporte le plus grand coût lié au paiement des impôts ?

### Dette

Le montant accumulé de l'argent que le gouvernement doit. Elle peut être interne ou externe (c'est-à-dire la dette due à des créanciers extérieurs à un pays, y compris la dette due à des banques commerciales privées, à d'autres gouvernements ou à des institutions financières internationales telles que la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International).

### Économie féministe

L'économie féministe est une économie qui promeut l'égalité économique entre les femmes et les hommes. Les activités, les comportements et les décisions des hommes et des femmes ont un impact majeur sur notre économie. Cependant, l'économie dominante a tendance à être basée sur la vie des

hommes et ne reconnaît que le travail effectué pour de l'argent. Une perspective économique féministe reconnaît le travail rémunéré et non rémunéré des hommes et des femmes.. (Groupe du Budget des Femmes, Royaume-Uni: <https://wbg.org.uk/wp-content/uploads/2018/01/WBG-What-is-Fem-insist-Economics-PDF-compressed.pdf>) Voir la déclaration sur la Justice Économique des Femmes Africaines <http://africclub.net/awdf/wp-content/uploads/AWEF-Statement-FINAL.pdf>.

### FFI

Les FFI sont un terme générique qui couvre les mouvements transfrontaliers liés à la fraude fiscale, à l'évasion fiscale, aux fraudes réglementaires, à la corruption, au vol des biens de l'État, au blanchiment des produits de la criminalité et au financement du terrorisme.

### Imposition

La fiscalité est le moyen par lequel un gouvernement ou l'autorité fiscale impose ou prélève une taxe sur ses citoyens et ses entités commerciales. De l'impôt sur le revenu à la taxe sur les produits et services (TPS), la fiscalité s'applique à tous les niveaux.

**Impôt**

Il s'agit d'un paiement obligatoire sans contrepartie du gouvernement.

**Politique macroéconomique**

La politique macroéconomique vise à créer un environnement économique stable propice à une croissance économique forte et durable. Les principaux piliers de la politique macroéconomique sont la politique budgétaire, la politique monétaire et la politique de taux de change. La politique macroéconomique concerne le fonctionnement de l'économie dans son ensemble.

**Société Multinationale**

Une société multinationale (MNC) est généralement une grande société constituée dans un pays qui produit ou vend des biens ou des services dans divers pays. Deux caractéristiques communes aux multinationales sont leur grande taille et le fait que leurs activités mondiales sont contrôlées de manière centralisée par les sociétés mères.

**Recettes**

Le montant total annuel des ressources disponibles d'un gouvernement, c'est-à-dire les revenus perçus par les

impôts sur les salaires, les bénéfices des entreprises, les ventes, etc. ainsi que les prêts et l'aide étrangère. Les recettes sont généralement divisées en recettes fiscales (c'est-à-dire l'argent collecté par l'imposition directe et indirecte des particuliers et des entreprises) et en recettes non fiscales (c'est-à-dire les recettes publiques non engendrées par les impôts, telles que les aides, les recettes des entreprises publiques, les loyers/concessions/redevances, les honoraires, etc.).

**Paradis fiscaux**

Il n'existe pas de définition universelle, mais les paradis fiscaux, ou centres financiers offshore, sont généralement des pays ou des endroits où les impôts sur les sociétés sont faibles ou inexistant, ce qui permet aux étrangers d'y créer facilement des entreprises. Les paradis fiscaux limitent aussi généralement la divulgation publique d'informations sur les entreprises et leurs propriétaires. Comme les informations peuvent être difficiles à extraire, les paradis fiscaux sont parfois aussi appelés juridictions du secret. Les paradis fiscaux présentent

les principales caractéristiques suivantes : Pas ou seulement des impôts de base, absence d'échange effectif d'informations, manque de transparence dans le fonctionnement des dispositions législatives, juridiques ou administratives.

**PIB**

Valor total de los bienes y servicios finales producidos en un país durante un año calendario. El PIB por persona, el PIB total dividido por la población, es la medida general más simple de ingresos en un país. La variación del PIB de un año a otro, si es positiva, es una medida del crecimiento económico.

**Politique Fiscale**

La politique budgétaire est le moyen par lequel un gouvernement ajuste ses niveaux de dépenses et ses taux d'imposition pour contrôler et influencer l'économie d'une nation. C'est la stratégie sœur de la **politique monétaire**, par laquelle une banque centrale influence la masse monétaire d'un pays. Ces deux politiques sont utilisées dans diverses combinaisons pour orienter les objectifs économiques d'un pays.

**Taux d'imposition**

Un taux d'imposition est le pourcentage auquel une personne physique ou morale est imposée.

**Taux d'imposition effectif**

Le taux d'imposition effectif est le pourcentage de ses revenus qu'un particulier ou une société paie en impôts. Le taux d'imposition effectif des particuliers est le taux moyen sur lequel leurs revenus gagnés, comme les salaires, et leurs revenus non gagnés, comme les dividendes d'actions, sont imposés.

**Taux zéro**

Ce terme est utilisé en relation avec la TVA, lorsque le taux de la taxe qui est en principe prélevée mais à un taux de 0 %, de sorte qu'en fait aucune taxe n'est payable mais entraînera des remboursements de crédits de taxe en amont.



## Ressources clés

Advancing Women's Human Rights through Gender responsive Public Services, by Public Services International, 2018.

<https://publicservices.international/resources/news/advancing-womens-human-rights-through-gender-responsive-public-services?id=9180&lang=en>

Assessing Gender and Equity Budgeting in Uganda. An Audit Report on Government Sector Compliance with Budget Call Circular Directive, by Forum for Women in Democracy (FOWODE), 2015.

<https://www.fowode.org/publications/research/14-assessing-gender-and-equity-budgeting-in-uganda/file.html>

Another World is Possible: A Feminist Monitoring & Advocacy Toolkit for Our Feminist Future, by International Women's Health Coalition, 2020.

<https://iwhc.org/resources/another-world-is-possible-a-feminist-monitoring-advocacy-toolkit-for-our-feminist-future/>

A Feminist Approach to Understanding Illicit Financial Flows and Redirecting Global Wealth A workshop facilitation guide, by AWID et al, 2019

<https://www.akinamamawaafrika.org/wp-content/uploads/2020/05/IFFs-Facilitation-Guide.pdf>

Bogota Declaration on Tax Justice for Women's Rights by Alliance Mondiale pour la Justice Fiscale (2017)

<https://www.globaltaxjustice.org/en/latest/sign-bogota-declaration-tax-justice-womens-rights>

Boosting Revenue Collection through Taxing High Net Worth Individuals: The Case of Uganda, by International Center for Tax and Development, 2016.

<https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a0895ce5274a27b200003d/ICTD-WP45.pdf>

COVID-19: Recovering Rights Series, by Center for Economic and Social Rights, 2020. <https://www.cesr.org/covid-19-recovering-rights-series-0>

1. Topic #1: [Governments' Obligation to Invest "Maximum Available Resources" in Human Rights](#)
2. Topic #2: [Governments' Obligation to Cooperate Internationally to Realize Human Rights](#)
3. Topic #3: [Progressive Tax Measures to Realize Rights](#) (co-authored with Tax Justice Network)
4. Topic #4: [Debt Financing to Realize Rights](#) (co-authored with Latin dadd)
5. Topic #8: [Governments' Obligation to Ensure Substantive Gender Equality](#) (co-authored with IWRAW-AP/International Women's Rights Action Watch Asia Pacific)
6. Topic #9: [Monetary Policy to Realize Rights](#) (co-authored with Institute for Economic Justice)
7. Topic #10: [Financing Universal Health Coverage](#) (co-authored with Partners In Health)
8. Topic #11: [Public Financing of Public Services](#) (co-authored with the Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights)
9. Topic #12: [Human Rights and the IMF's COVID Response](#) (co-authored with Bretton Woods Project)

Feminist Realities: Our Power in Action | An Exploratory Toolkit, by AWID, 2019. <https://www.awid.org/resources/feminist-realities-our-power-action-exploratory-toolkit>

Fiscal Justice and Human Rights: An Advocacy Toolkit, by Center for Economic and Social Rights, 2020. [https://www.cesr.org/sites/default/files/FiscalJusticeToolkit\\_.pdf](https://www.cesr.org/sites/default/files/FiscalJusticeToolkit_.pdf)

Five Reasons We Need Tax the Patriarchy, por National Women's Law Center, 2019.  
<https://nwlc.org/blog/five-reasons-we-need-to-tax-the-patriarchy/>

FOWODE'S Village Budget Club Model: A successful community led advocacy for equitable service delivery, pro-poor and gender responsive budgets, por Forum for Women in Democracy (FOWODE), 2013.  
<https://www.fowode.org/publications/research/43-the-fowode-village-budget-club-model/file.html>

Gender and Tax Policies in the Global South, por the K4D helpdesk service, DFID (now FCDO), the UK Government, 2020.  
[https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/20.500.12413/15450/817\\_Gender\\_and\\_Tax.pdf](https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/20.500.12413/15450/817_Gender_and_Tax.pdf)

Gender and the Tax Code, por National Women's Law Center, 2019.  
<https://nwlc.org/resources/gender-and-the-tax-code/>

Gender Equality and Macroeconomics, por the Bretton Woods Project, 2019  
<https://www.brettonwoodsproject.org/gender-equality-macroeconomics/>

Gender-just macroeconomics: engaging the IMF and World Bank, por the Bretton Woods Project, 2016.  
<https://www.brettonwoodsproject.org/2016/10/gender-just-macroeconomics/>

Global Days of Action on Tax Justice for Women's Rights, by Global Alliance for Tax Justice, 2021  
<https://www.globaltaxjustice.org/en/action/make-taxes-work-for-women>

Illicit financial flows: why we should claim these resources for gender, economic and social justice, por AWID, 2017.  
<https://www.awid.org/publications/illicit-financial-flows-why-we-should-claim-these-resources-gender-economic-and-social>

In depth: Why fair taxation matters in wake of this pandemic by Global Alliance for Tax Justice & Womankind Worldwide, 2020  
<https://www.globaltaxjustice.org/en/latest/depth-why-fair-taxation-matters-wake-pandemic>

It's time to tax for gender justice por Global Alliance for Tax Justice , 2020  
<https://www.opendemocracy.net/en/oureconomy/its-time-tax-gender-justice/>

Plan Your Power: A Toolkit for Women's Rights Advocacy Planning, por Womankind Worldwide, 2020.  
[https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2020/08/IWDA\\_WW\\_Plan-Your-Power-Toolkit\\_final.pdf](https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2020/08/IWDA_WW_Plan-Your-Power-Toolkit_final.pdf)

Reality Check: Women in Leadership Positions in Uganda (Second Edition), por Forum for Women in Democracy (FOWODE), 2020.  
<https://www.fowode.org/publications/research/46-reality-check-women-in-leadership-positions-in-uganda-second-edition/file.html>

Tax Justice Advocacy: A Toolkit for Civil Society, por Christian Aid and SOMO, 2011.  
<https://www.christianaid.ie/sites/default/files/2016-03/tax-justice-advocacy-toolkit-jan-2011.pdf>

Justice Fiscale pour les Droits des Femmes : Une Campagne Mondiale par GATJ  
[https://www.globaltaxjustice.org/sites/default/files/CETRI\\_Othim%20Tax%20%26%20Gender.pdf](https://www.globaltaxjustice.org/sites/default/files/CETRI_Othim%20Tax%20%26%20Gender.pdf)

Taxes Are a Matter of Human Rights por GATJ  
<https://www.globaltaxjustice.org/en/latest/taxes-are-matter-human-rights>

The Audacity to Disrupt: An Introduction to Feminist Macro-level Economics, por African Women's Development and Communication Network (FEMNET) and Gender and Development Network, 2020.  
<https://static1.squarespace.com/static/536c4ee8e4b0b60bc6ca7c74/t/5fd8257f50dc481b78961e12/1608000898730/The+Audacity+to+Disrupt+2020+-+E-version.pdf>

The Gendered Impacts of Illicit Financial Flows (IFFs), por Akina Mama wa Afrika (AMwA), 2020.

[https://www.akinamamawaafrika.org/wp-content/uploads/2020/09/AKINA\\_IFF-report\\_-Sept-2020.pdf](https://www.akinamamawaafrika.org/wp-content/uploads/2020/09/AKINA_IFF-report_-Sept-2020.pdf)

Understanding Illicit Financial Flows, por Akina Mama wa Afrika (AMwA), 2020.

<https://www.akinamamawaafrika.org/wp-content/uploads/2020/02/StopTheBleedingUG.pdf>

What Can We Learn from the Uganda Revenue Authority's Approach to Taxing High Net Worth Individuals?, por International Center for Tax and Development, 2018.

<https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/handle/20.500.12413/13528>

What are the Gender Dimensions of IFFs? Strengthening African Women's Engagement and Contribution, y African Women's Development and Communication Network (FEMNET), 2017.

<https://femnet.org/wp-content/uploads/2017/07/FEMNET.-Full-Research-paper-on-Gender-Dimensions-of-IFFs-21.7.2017.pdf>

Women, Power and Leadership Taking Stock of Uganda's Progress on the Beijing Platform for Action, por Forum for Women in Democracy (FOWODE), 2020.

<https://www.fowode.org/publications/research/47-policy-brief-on-women-and-leadership/file.html>

Working towards a just feminist economy: the role of decent work, public services, progressive taxation and corporate accountability in achieving women's rights, por Womankind Worldwide, 2019.

<https://www.womankind.org.uk/wp-content/uploads/2019/03/working-towards-a-just-feminist-economy-final-web.pdf>



## Approche Collaborative et Remerciements

Ce guide n'aurait pas été possible sans les contributions inlassables d'un groupe très spécial de personnes venant de pays du monde entier et du Groupe de Base formé pour le développement de cette publication. Ils ont consacré leur temps, leur énergie et leur enthousiasme à la production de ce guide - partageant leurs connaissances, leur expertise, leurs expériences et leur patience.

Le résultat est un effort de collaboration en termes de processus et de contenu avec des perspectives de la société civile, du gouvernement, du milieu universitaire, des médias et d'autres et nous attendons avec impatience son évolution continue. Un immense merci à tous ceux qui ont contribué !

En particulier, nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leurs contributions à la production de cette publication:

Ana Abelenda (AWID), Baishali Chatterjee (Christian Aid), Caroline Othim (GATJ), Chenai Mukumba (TJNA), Clare Coffey (Oxfam GB), Crystal Simeoni (NAWI), Dinah Musindarwezo (Womankind Worldwide), Elliot Orizaarwa, Eunice Musiime (AMwA), Everline Aketch (PSI), Faith Nyiva, Grace Namugambe (SEATINI), Grazielle David (GATJ), Henrique Alencar (Oxfam Novib), Imalingat Goret, Jalia Kangave (ICTD), Jane Nalunga (SEATINI), Jeannie Manipon (TAFJA/AP-MDD), Joanita Najjuko (AMwA), Julie Thekkudan (Oxfam), Kate Donald (CESR), Kathleen Lahey (QULSF), Lays Ushirobira (GATJ), Leah Eryenyu (AMwA), Liz Nelson (TJN), Madina Guloba, Marion Sharples

(UK WBG), Matti Kohonnen (Christian Aid), Moses Mushime, Nadia Saracini (Christian Aid), Natalia Pushkareva (ISLP), Nelly Busingye (PWYP), Nivatiti Nandujja, Regina Navuga (SEATINI), Roosje Saalbrink (Womankind Worldwide), Sophie Nampewo, Twasiima Birigwa (AMwA), Vera Mshana (Ford Foundation), Verónica Montúfar (PSI), Verónica Serafini (RJFALC), Viviana Osorio Pérez, Vivienne Kabarungi, and Winfred Walakira.

**Coordonné par :** Caroline Othim, Lays Ushirobira, Leah Eryenyu, Roosje Saalbrink et Twasiima Birigwa

**Consultants indépendants :** Bernadette Wanjala et Prabha Kholsa

**Conceptrice :** Ana Clara Schuller

**Illustrateur :** Vitor Ciosaki

**Traduction :** VGL Translations & Publishing

Nous tenons à remercier le Gender and Development Network (GADN), la Hewlett Foundation, et Womankind Worldwide pour leur soutien financier à la publication de ce guide.

Le contenu de ce guide relève de la seule responsabilité de l'Alliance Mondiale pour la Justice Fiscale (GATJ), Womankind Worldwide et Akina Mama wa Afrika et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de ceux qui ont financé sa production.